

ÉTUDE COMMANDÉE PAR :



PLATEAU DE SA CLAY

CYCLE

DE CONCERTATION TERRITORIALE

Herv  BR DIF

AVEC LA COLLABORATION DE :

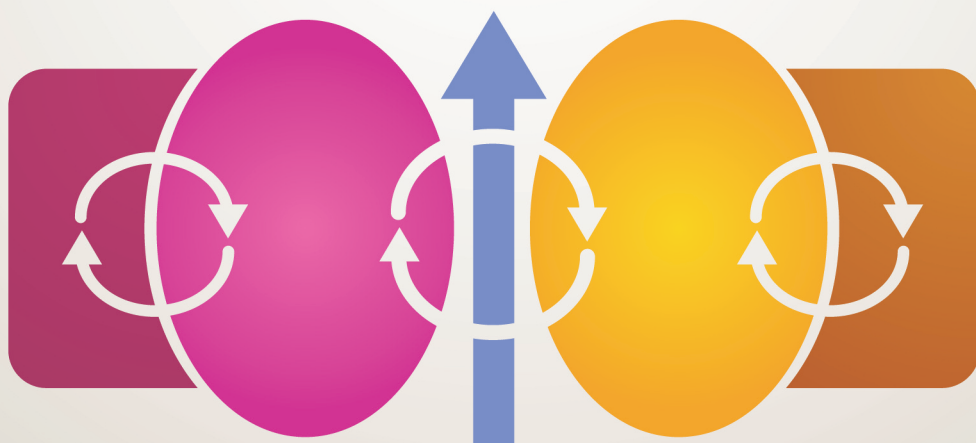
Mathieu LABONNE
Fanny LI VRE
Dorian SPAAK

MAI 2013

CYCLE

DE CONCERTATION

AUDIT PATRIMONIAL



AVEC LE SOUTIEN DE :



SOMMAIRE

	INTRODUCTION	04
1	LA CLARIFICATION DES GRANDES ORIENTATIONS DU PLATEAU SUSCITE UN CERTAIN APAISEMENT « On a frôlé la catastrophe » Une reconnaissance officielle des deux grandes composantes du plateau Un nouveau départ possible En somme...	05
2	DES PRÉOCCUPATIONS SYMÉTRIQUES, QUI RÉVÈLENT UNE VISION D'ENSEMBLE ENCORE INSUFFISANTE Les préoccupations côté recherche, urbanité et projet de cluster Les préoccupations côté agriculture et espaces ouverts Reformulation 1 : les limites du compromis Reformulation 2 : un imaginaire projectif déséquilibré Reformulation positive selon l'équipe de facilitation	08
3	AGRICULTURE ET ESPACES NATURELS EN ATTENTE D'UNE PERSPECTIVE AMBITIEUSE À première vue, des lectures difficilement compatibles Des initiatives multiples, en bonne voie pour atteindre une masse critique Des convergences essentielles en terme de projet révélées par les entretiens Bilan : à deux doigts du seuil de percolation	16
4	FAVORISER L'ÉMERGENCE D'UN VÉRITABLE DESSEIN COMMUN, UNE AMBITION SOUHAITABLE POUR BEAUCOUP, QUI NÉCESSITE DES FORMES SPÉCIFIQUES DE FACILITATION ET DE GOUVERNANCE Une fragmentation institutionnelle et sociopolitique toujours forte Des formes spécifiques de gouvernance et de facilitation sont attendues La vraie modernité : articuler entre elles les différentes richesses et qualités du plateau Bilan : un dessein commun paraît possible	22
5	DES PROJETS CONCRETS POUR RÉUSSIR LA TRANSFORMATION Surmonter la complexité paralysante Travailler ensemble sur du concret pour lever les obstacles à l'innovation Des espaces stratégiques de jonction/articulation, à co-construire	29
	POINT D'ÉTAPE	32

LES PERSONNES RENCONTRÉES

RECHERCHE, ENSEIGNEMENT ET ENTREPRISE

Raphaël Lecomte (CEA saclay)
Jean-Luc Sida (CEA saclay)
Jacques Vayron (CEA saclay)
Peter Ferry (Comité d'Action Sociale de Polytechnique)
Jean-Marc Deleersnyder (HEC)
Olivier Moreau (HEC)
Laurent Hémidy (INRA)
Emmanuel Jolivet (INRA)
Dominique de Vienne (INRA du Moulon)
François Lemarchand (Nature et Découvertes)
Philippe Elias (Polvi, CEA)
Marie Ros-Guezet (Polvi, Thales)
Lola Guillot (Semaine du DD de l'X)
Michel Bessière (Soleil)
Léa Marzloff (Chronos)
Paul Leadley (Université Paris-Sud)
Adrien Coffre (Université Paris-Sud)

SOCIÉTÉ CIVILE

Sœur Claire-Marie (Abbaye de Limon)
Mère Marie-Béatrice (Abbaye de Limon)
Gérard Delattre (ADER)
Jacques de Givry (AGPV)
Cyril Girardin (AMAP des Jardins de Cérès)
François Lerique (AMAP des Jardins de Cérès, SCI Terres Fertiles)
Marie-Françoise Choissard (APACH)
Arlette Fastre (APACH)
Béatrice Chevalier (APEIG)
Stéphanie Doré (APEIG)
Michèle Viala (ARPO)
Olivier Lucas (AVBs)
Harm Smit (COLOS)
Marie-Claire Méry (GRAAL)
Alexandre Bedu (MJC de Palaiseau)
Stanislas Bertheloot (Monsaclay.fr)
Zellie Bourdhou (OT de l'Yvette)
Michelle Bazin (SI de Vauhallan)
Corinne Meynial (Tecomah)
Dorian Spaak (Terre et Cité)
Lionel Champetier (UASPS)
Dominique Gille-Aybes (VAGB)

**CONDITIONS ET MOYENS
D'UNE CONTRIBUTION
RENFORCÉE DE L'AGRICULTURE
ET DES ESPACES OUVERTS
DU PLATEAU DE SACLAY
À LA QUALITÉ DE VIE
ET À L'ATTRACTIVITÉ
DE CE TERRITOIRE
ET DE L'ÎLE-DE-FRANCE**

Benoît Lelaure (AEV)
Nathalie Petitjean (AEV)
David Bodet (CAPS)
Brigitte Berthomieu (CASQY)
Robert Cadalbert (CASQY)
Hervé Hocquard (CAVGP)
Yves Vandewalle (CG78-PNR)
Claire Robillard (CG91, Mairie de Palaiseau)
Hélène Gassin (Conseil régional d'Île-de-France)
Antoine du Souich (EPPS)
Ghislain Mercier (EPPS)
Pierre Veltz (EPPS)
Patrice Pannetier (Mairie de Châteaufort)
Martien Koren (Mairie de Châteaufort)
Frédéric Favarel (Mairie de Guyancourt)
Marie-Christine Le Tarnec (Mairie de Guyancourt)
Michel Desvigne (Agence Desvigne)
Eric Lombard (SYB)
Thomas Joly (Terre et Cité)

Charles Monville (EARL Bomon)
Emmanuel Vandame (Ferme Vandame)
Cristiana Vandame (Ferme Vandame)
Emmanuel Laureau (Ferme de la Martinière)
Gilles Clément (Coloco)
Jean-Guy Henckel (Jardins de Cocagne)
Julien Thierry (Ferme du Trou Salé)
Nathalie Trubuil (Ferme Trubuil)
Olivier des Courtils (Ferme de Viltain)
Hervé Robert (ONF)
Roland Rondelet (Miellerie de la Mérantaise)
Vincent Bailly (Ferme Villaroy)
Thierry Laverne (Triangle Vert)
Laurent Casanova (Centre Hippique du haut Buc)

ÉLUS ET INSTITUTIONNELS

GESTIONNAIRES DE L'AGRICULTURE ET DES ESPACES OUVERTS

INTRODUCTION

De septembre à novembre 2012, cinquante-cinq entretiens approfondis ont été réalisés auprès d'acteurs-clés du plateau de Saclay sur le problème suivant : « **Conditions et moyens d'une contribution renforcée de l'agriculture et des espaces ouverts du plateau de Saclay à la qualité de vie et à l'attractivité de ce territoire et de l'Île-de-France** ».

Comparable dans son principe et dans son esprit au premier audit patrimonial¹ réalisé, il y a dix ans, à la demande de Terre et Cité, cette démarche, soumise à une clause d'anonymat strict, a été l'occasion pour les soixante-dix personnes ayant accepté de confier leur expertise :

1. d'identifier la situation et les problèmes ;
2. de faire le diagnostic des actions engagées ;
3. d'esquisser une prospective en trois scénarios (négatif, tendanciel et positif) ;
4. de formuler des propositions d'actions.

Suite au recoupement des très riches expertises recueillies, l'équipe ayant réalisé cette série d'entretiens a été en mesure de proposer *cinq phrases stratégiques*. Cinq phrases qui tentent de contenir l'ensemble de la matière recueillie auprès des personnes rencontrées. Cinq phrases qui, au-delà de logiques préférentielles nettement distinctes, et de différences d'appréciation bien réelles sur plusieurs points, témoignent de l'existence de *fortes convergences dans la manière d'identifier la situation et les problèmes du plateau, et de réussir à les dépasser*. Cinq phrases que les acteurs interviewés ont largement approuvées lors de la restitution orale du 10 décembre dernier, et qu'il convient d'envisager comme un tout.

Ces cinq phrases récapitulatives, légèrement amendées pour certaines d'entre elles, structurent la présente note de synthèse. Les développements auxquels elles donnent lieu s'appuient pour l'essentiel sur *les expressions et les analyses des personnes rencontrées* ; les phrases ou portions de phrase placées entre des guillemets correspondent à des citations d'acteurs. À certains moments, des reformulations et des mises en perspective sont proposées par l'équipe d'audit : elles apparaissent dans un cadre orangé afin d'éviter toute confusion avec ce qu'expriment directement les acteurs.

La présente note stratégique n'a pas la prétention de relater tout ce qui peut se faire, être pensé ou exprimé en rapport avec le plateau de Saclay. Elle demeure tributaire du panel d'acteurs rencontrés, de ce qu'ils ont bien voulu exprimer lors des entretiens, ainsi que de la question posée à ces derniers. Il convient de la considérer avant tout comme un *document de travail*.

CHIFFRES-CLÉS

55 entretiens approfondis pour **70 personnes** rencontrées

110 heures d'écoute active

Pour la plupart, les entretiens ont duré d'une heure trente à deux heures

50 minutes pour le plus bref, **7 heures** pour le plus long

LA DÉMARCHE D'AUDIT PATRIMONIAL A MOBILISÉ L'EXPERTISE DE 70 ACTEURS

LA CLARIFICATION DES GRANDES ORIENTATIONS DU PLATEAU SUSCITE UN CERTAIN APAISEMENT

« ON A FRÔLÉ LA CATASTROPHE »

« On revient de loin », « on a frôlé la catastrophe », « on a échappé au pire », ces formules, retrouvées d'un entretien à l'autre, - à quelques exceptions près - correspondent visiblement à un sentiment largement partagé. Souvent prononcées dès les premières minutes de l'entrevue, elles sont l'occasion pour les acteurs de s'attarder sur la double menace qui a pesé sur le plateau de Saclay ces dernières années :

- « Un scénario que l'on croyait définitivement révolu », « une réminiscence de la façon de faire des années 60-70 », le « projet de Trappes ressuscité », « une ville nouvelle de la taille de Saint-Quentin-en-Yvelines »... Lorsque, fin 2005, se dévoile le contenu du premier projet d'Opération d'Intérêt National (O.I.N.), c'est le choc. Nombre d'interlocuteurs reconnaissent que ce projet leur a « vraiment fait peur », qu'ils ont cru que « cette fois, c'était fini » ; « on avait le moral à zéro », affirment deux agriculteurs. Destinée principalement à la création de logements, « l'urbanisation massive » envisagée pour le plateau de Saclay est vécue localement par les acteurs comme une « grande violence » exercée à leur encontre. Une violence sur le fond comme dans la forme, qu'une majorité d'interlocuteurs, qu'ils soient élus, associatifs, agriculteurs ou responsables de différentes structures disent ressentir jusqu'à la loi de 2010 relative au Grand Paris. Les décisions imposées d'en haut, les changements de cap aussi soudains que majeurs, « l'échelle déraisonnable des aménagements prévus » et le peu de considération pour les acteurs locaux et leurs motivations suscitent l'émoi et génèrent, selon plusieurs élus, un véritable « mouvement d'opinion ».
- À côté de cette « catastrophe brutale », beaucoup conviennent cependant qu'une autre catastrophe, plus insidieuse, plus silencieuse, est également à l'œuvre. Elle revêt les traits d'une « urbanisation désordonnée », d'un « mitage » ; les exemples les plus récents, presque systématiquement évoqués dans les entretiens, se nomment Val d'Albian et Toussus-le-Noble ; de même, les parkings à ciel ouvert choquent d'autant plus qu'ils ne présentent qu'un faible taux de remplissage, mais ont gagné sur des terres très fertiles à forte valeur ajoutée sociale. Quelques personnes font remarquer que pas moins de 800 hectares de terres agricoles ont été consommés sur le plateau en 25 ans, dont un bon tiers pour les golfs ; d'autres notent aussi que ce qu'ont fait les communes et les privés dans les vallées n'est pas toujours marqué du sceau de la réussite. Ce phénomène se double cependant pour plusieurs interlocuteurs d'un problème plus fondamental encore et qui en constitue même la racine : « l'indétermination forte » dans laquelle, depuis des années, évoluait le plateau de Saclay ; le manque de visibilité à moyen et long terme, éprouvé aussi bien par les agriculteurs, des responsables de la recherche et de l'enseignement supérieur que des associatifs ; la fragmentation administrative et institutionnelle qui caractérise le plateau et l'absence de pilotage d'ensemble qui en résultait. De sorte que personne ne savait de quoi l'avenir serait fait, de sorte aussi que chacun était brimé dans ses perspectives. Face aux multiples enjeux du plateau, « une situation d'indécidabilité prévalait », soulignent plusieurs acteurs ; pendant des années, « l'inaction l'emportait, c'était du gâchis », estime un représentant d'association. Aussi, pour plusieurs personnes d'origine et de responsabilité très différentes, l'arrivée de l'Opération d'Intérêt National doit d'abord s'interpréter comme « le constat d'inefficacité du mille-feuille français », elle en est la conséquence directe.

UNE RECONNAISSANCE OFFICIELLE DES DEUX GRANDES COMPOSANTES DU PLATEAU

Pour de nombreux interlocuteurs, la satisfaction d'avoir quitté cette période difficile et tourmentée est d'autant plus grande qu'elle correspond à des avancées significatives et positives, obtenues au prix de « combats homériques ». Élus, responsables d'associations, agriculteurs et chercheurs, tous estiment avoir joué un rôle important à cet effet, en sollicitant les différents relais d'influence qu'ils étaient en mesure de mobiliser. De l'avis des acteurs, les principales avancées sont :

- La délimitation d'une Zone de Protection Naturelle Agricole et Forestière (ZPNAF) de plus de 2300 hectares, en attente cependant du décret d'application en Conseil d'État. Les personnes rencontrées, dans leur quasi-totalité, se réjouissent de cette décision et soulignent combien elles ont milité activement en ce sens. Plusieurs responsables d'associations y trouvent un « aboutissement », après plus de vingt années d'engagement en faveur de la défense des espaces ouverts et agricoles du plateau : « le travail de fond, souvent ingrat, a visiblement fait son chemin dans les esprits et a fini par payer ». La nature et le degré de protection donnent généralement satisfaction. Plusieurs acteurs soucieux d'épargner les très bonnes terres agricoles considèrent cependant qu'il est souhaitable d'augmenter encore le périmètre de protection. Trois personnes font en outre remarquer que la ZPNAF n'est pas une panacée et qu'elle peut comporter, notamment pour les agriculteurs, des effets pervers, qu'il conviendra, le moment venu, de corriger. Certains élus pensent que le « processus de protection » déployé sur le plateau de Saclay va faire jurisprudence et gagnerait à être exporté dans d'autres métropoles françaises.
- Des responsables de la recherche et de l'enseignement supérieur et des élus, rejoints par quelques autres, se félicitent également de la délimitation d'un périmètre raisonnable au profit du projet de campus-cluster. « Les choses étaient mortes depuis des années, plus rien ne se passait ; il existe désormais un vrai projet commun qui rassemble au-delà des traditionnelles barrières politiques, administratives et institutionnelles » ; « les différents participants au projet de cluster ont manifesté une volonté sincère de construire quelque chose d'intelligent : un campus à l'américaine avec des espaces verts » ; « après des années d'inertie et de statu quo, cela repart enfin, dans une ambiance extrêmement dynamique et positive, cela fait longtemps que nous n'avions pas autant rêvé ». Il convient toutefois de noter que le projet de cluster, *tel qu'il est formulé aujourd'hui*, suscite toujours de fortes réserves et inquiétudes parmi les acteurs rencontrés, nous y reviendrons plus loin.
- L'inscription de ces deux grandes orientations du plateau de Saclay dans un même article de la loi relative au Grand Paris est saluée par différents acteurs et responsables : « ce n'est pas rien ». Cela revient à reconnaître officiellement, en le gravant dans le marbre de la loi, que le plateau de Saclay comporte effectivement ces deux grandes composantes ou polarités. Cela revient pour beaucoup à « donner des garanties claires aux différentes parties ». L'accord qui en résulte est qualifié spontanément, par une forte majorité des acteurs rencontrés, de « compromis ». Un compromis qui, à la différence du projet d'urbanisation massive de la première O.I.N., reconnaît les grandes caractéristiques du plateau de Saclay et cherche à maintenir entre elles un certain équilibre.
- Enfin, la présence effective de l'État, avec la création de l'Établissement Public du plateau de Saclay (EPPS) est la plupart du temps bien accueillie, d'autant que l'équipe en place est saluée pour son professionnalisme et sa capacité d'écoute, ainsi que sa volonté de coordonner les actions. En revanche, nous y reviendrons plus loin, le mode de gouvernance de l'EPPS tel que le prescrit la loi, de même que les modalités retenues pour définir le projet porté par l'établissement public, sont régulièrement contestés.

UN NOUVEAU DEPART POSSIBLE

Pour une très large majorité des acteurs rencontrés, ces évolutions favorables, acquises au prix de rapports de force et d'alliances contre des projets imposés d'en haut, permettent clairement de distinguer un « avant » et un « après ». À cet égard, plusieurs idées, rarement portées par les mêmes personnes, sont formulées :

- Des responsables d'institutions et différents acteurs estiment tout d'abord que « la démonstration a été faite que certaines choses ne sont plus possibles ». À commencer par un développement urbanistique aussi massif que brutal, les populations qui environnent le plateau ayant clairement montré qu'elles n'en voulaient pas. Cela paraît d'autant plus évident à certains qu'un « nouvel imaginaire est en marche pour ce qui concerne les terres agricoles et la problématique de leur raréfaction », les jeunes générations se montrant particulièrement sensibles sur ce point. Moins confiants dans l'avenir, plusieurs interlocuteurs recommandent cependant de maintenir la plus grande vigilance sur ces aspects.
- Des rapprochements très significatifs entre certains groupes d'acteurs, inenvisageables il y a seulement dix ans, se sont opérés. Les associations de défense de l'environnement ont embrassé la cause de l'agriculture ; de manière plus générale, « la préservation des espaces ouverts et de l'agriculture est devenue un véritable sujet à l'échelle du plateau ». Symétriquement, des convergences sont apparues entre grandes écoles, universités et centres de recherche à la faveur du projet de campus-cluster.
- Au-delà de ces évolutions, la nouveauté majeure réside, pour différents acteurs, dans le fait que le cadre global de l'action s'est transformé en profondeur : preuve a été faite qu'il était possible de quitter l'indétermination et l'indécidabilité qui prévalaient. Avec, à la clé, une première reconnaissance publique du caractère exceptionnel du plateau de Saclay, au travers d'un article de loi spécifique.

EN SOMME...

Même si plusieurs acteurs désapprouvent la manière dont les choses se sont déroulées ces dernières années - « la méthode employée » -, il n'en reste pas moins que les interlocuteurs, *dans leur très grande majorité*, considèrent après coup que le « compromis trouvé » a permis de franchir *une étape nécessaire*.

À tel point d'ailleurs que trois ou quatre personnes estiment que la situation du plateau s'avère globalement satisfaisante : « le plus dur a été fait » ; « de toute manière, pour les espaces naturels et l'agriculture, on voit mal ce que les institutions pourraient faire de plus » ; « la loi du Grand Paris a donné un vrai destin au plateau de Saclay ».

Cependant, pour la plupart des interlocuteurs, demeurent, à court, moyen et long termes, des préoccupations significatives qu'il convient maintenant de préciser.

DES PRÉOCCUPATIONS SYMÉTRIQUES, QUI RÉVÈLENT UNE VISION D'ENSEMBLE ENCORE INSUFFISANTE

Aux sources de satisfaction exposées précédemment, succède, dans la plupart des entretiens, l'expression d'inquiétudes et de préoccupations. Celles-ci sont formulées en rapport avec les notions de qualité de vie et d'attractivité du plateau, présentes dans la problématique de l'audit patrimonial. Dès lors, les trajectoires de raisonnement suivies par les interlocuteurs bifurquent nettement, du moins dans un premier temps.

Les préoccupations qu'énonce un premier ensemble d'acteurs concernent avant les aspects de recherche, d'urbanité et, avec eux, le projet de campus-cluster et sa bonne réalisation ; bien qu'elles ne soient pas en rapport direct avec les espaces ouverts et agricoles du plateau, ce sont ces préoccupations que les mots de « qualité de vie » et « d'attractivité » déclenchent en premier lieu chez ces interlocuteurs. Parallèlement, un deuxième ensemble d'acteurs se montre d'abord inquiet par rapport au devenir des espaces ouverts et de l'agriculture du plateau. De manière assez saisissante, ces préoccupations révèlent deux approches disjointes et non reliées de ce qui fait « la qualité de vie et l'attractivité » du plateau de Saclay.

LES PRÉOCCUPATIONS CÔTÉ RECHERCHE, URBANITÉ ET PROJET DE CLUSTER

L'examen des entretiens permet de distinguer des préoccupations de court, moyen et long termes.

À COURT TERME, DES GÊNES LIÉES AUX AMÉNAGEMENTS ET DES PROBLÈMES PERSISTANTS

Les travaux et aménagements en cours sur le plateau génèrent, de l'avis de deux ou trois personnes, un certain nombre de nuisances et d'inconforts pour les professionnels et chercheurs situés dans la frange sud du plateau : gênes sonores, accès compliqués au lieu de travail, ambiance de chantier peu agréable. Plus souvent cependant, les acteurs fortement impliqués dans le projet de cluster, ou en tout cas impliqués dans la composante recherche du plateau, déplorent des conditions de transport toujours défavorables, une offre de logements toujours problématique pour des chercheurs dont les salaires ne sont pas élevés. De même, le manque de lieux de convivialité s'avère toujours criant. Ces acteurs ont bon espoir que ces problèmes trouvent des réponses satisfaisantes à mesure que le projet de cluster se concrétisera : en tant que responsables de structures de recherche ou d'enseignement supérieur, ou en tant qu'élus, ils n'en sont pas moins impatients que les choses s'améliorent rapidement. Deux personnes se préoccupent davantage des conditions de vie des étudiants : « pour les étudiants de premier cycle universitaire, l'agrément d'étudier à Saclay est toujours très limité » ; « l'étudiant est souvent livré à lui-même en dehors des cours ; actuellement, l'endroit n'est pas vraiment épanouissant pour un jeune ».

À MOYEN TERME, DES INCERTITUDES EN MATIÈRE DE FINANCEMENT ET DE TRANSPORT

Plusieurs responsables affichent détermination et confiance dans la réalisation du cluster. Une inquiétude plus ou moins forte pointe cependant chez plusieurs acteurs de profils assez différents, dans un contexte budgétaire et économique jugé peu favorable. D'aucuns craignent que cela ralentisse les choses, voire dissuade certains établissements de venir s'implanter sur le plateau. L'état des finances publiques préoccupe tout parti-

culièrement deux interlocuteurs : ils se demandent dans quelle mesure les collectivités territoriales, dont les marges de manœuvre financières sont réduites, pourraient vraiment prendre le relais, si l'État avait des difficultés, dans les années à venir, à honorer ses engagements. La question des transports et notamment du métro ou du transport capacitare est régulièrement mentionnée en rapport avec cette question financière. Elle est souvent considérée, mais pas toujours, comme un « élément conditionnant », « vital » ou « déterminant de la bonne réalisation du projet de cluster ». Plusieurs responsables craignent que la desserte du plateau de Saclay ne soit pas retenue comme une priorité par le gouvernement ou encore que cela tarde trop à se concrétiser.

À LONG TERME, LA CIBLE SERA-T-ELLE ATTEINTE ?

La dynamique récente et actuelle du projet campus est suffisamment forte pour que, dans l'ensemble, les acteurs impliqués dans ce projet se montrent positifs et confiants ; certains estiment qu'il est très important que le projet sorte rapidement de terre. Transparaît toutefois l'idée chez plusieurs qu'il importe de se montrer vigilant et de ne pas relâcher les efforts dans les années à venir. Le risque étant que faute d'un maintien d'une atmosphère stimulante de projet, avec des retombées significatives pour les populations et les institutions, les différentes formes de soutien et d'engagement au projet pourraient s'amenuiser avec le temps. Pour la majorité

Il existe un seuil qualitatif et quantitatif à atteindre pour que le projet se porte de lui-même.

de ces acteurs, il existe manifestement un cap à franchir ou *un seuil à atteindre* pour que le projet se porte de lui-même ; et *ce seuil n'est pas seulement quantitatif, il est aussi qualitatif* : il y va notamment de la qualité et de la réalité des synergies qui pourront s'établir au sein des établissements et des équipes du projet campus, mais également entre la communauté de

chercheurs et d'étudiants et les divers publics et populations susceptibles de bénéficier des retombées du cluster. À cet égard, plusieurs acteurs fortement impliqués dans le monde de la recherche ou de l'enseignement supérieur se demandent par exemple si le projet, tel qu'il se dessine aujourd'hui, va véritablement répondre à certains besoins des étudiants en matière de loisirs, de distraction ou de convivialité, et leur donner envie de rester sur place en fin de semaine ; d'autres craignent que la multiplication des pôles sur la frange sud du plateau aille à l'encontre de l'idée de rapprochement et de mise en synergie entre établissements et acteurs, ce à quoi d'autres répondent par la logique de « l'archipel en quartiers ». Quelques personnes se demandent jusqu'à quel point la forte densification envisagée sur la frange sud du plateau est souhaitable ou correspond à la seule alternative possible, sachant que le potentiel de recherche et d'innovation se retrouve bien au-delà de ce seul secteur.

LA QUALITÉ DE VIE ET L'ATTRACTIVITÉ SELON CES ACTEURS

Ces préoccupations renseignent sur les dimensions essentielles de la qualité de vie et de l'attractivité du plateau selon ces acteurs. « La qualité de la vie, c'est d'abord avoir un emploi, un logement correct, un accès facilité à des modes de transport performants, des conditions de travail favorables et propices à l'innovation ». Ces acteurs ont donc à cœur de conforter l'existant, à savoir le rassemblement important de centres de recherche et d'enseignement supérieur sur le plateau ou dans son immédiat voisinage, en lui permettant de révéler davantage son potentiel en termes de création d'emplois, d'innovations, de retombées économiques pour l'Île-de-France et la France. Pour plusieurs élus, des responsables d'institutions et des usagers, cette perspective nécessite d'offrir des services, des logements et des formes d'urbanité qui répondent aux besoins et aspirations des différentes populations susceptibles de venir travailler, de séjourner ou de s'installer sur le plateau.

En ce sens, l'attractivité du plateau ne fait pas de doute. La proximité d'Orly, le voisinage des zones d'activités de Courtabœuf ou encore de Saint-Quentin-en-Yvelines, la variété et l'excellence des disciplines et des structures de recherche présentes permettent d'envisager les synergies les plus prometteuses entre enseignement, recherche et entreprises. Il y a là, en puissance, tous les ingrédients pour conforter un pôle de recherche et d'enseignement supérieur de rang mondial dont les retombées pour l'Île-de-France et la France sont absolument décisives, alors que l'innovation devient le nerf de la concurrence économique et de la richesse des territoires.

LES PRÉOCCUPATIONS CÔTÉ AGRICULTURE ET ESPACES OUVERTS

Ici aussi, des préoccupations de court, moyen et long termes se font jour.

À COURT TERME, DEUX PRINCIPAUX MOTIFS SONT ÉVOQUÉS.

Le premier, évoqué par plusieurs personnes, correspond au préjudice que représente la perte de terres de haute qualité agronomique pour certains agriculteurs et pour les populations que ces terres pourraient nourrir en filières de proximité - comme en témoigne le développement ces dernières années de la vente directe, des AMAPs, des approvisionnements en restauration collective et des cueillettes. Cette diminution des surfaces agricoles peut aussi être préjudiciable aux activités de recherche, en diminuant ou déstabilisant des dispositifs expérimentaux pourtant nécessaires à certaines structures faisant partie du campus. Outre la fragilisation des exploitations et activités de recherche que cela induit, trois personnes estiment que cela constitue également un coût considérable pour la collectivité, même s'il faudra que s'écoulent encore plusieurs années pour qu'elle en prenne la réelle mesure; au demeurant, les acteurs agricoles d'ores et déjà touchés par les expropriations vivent celles-ci comme une épreuve difficile. Faute d'avoir pu conduire jusqu'à leurs termes certaines études d'impact, des institutions craignent que des continuités écologiques et hydrauliques soient rompues ou en tout cas fortement perturbées avec l'urbanisation de la frange sud du plateau. Différents acteurs, notamment des agriculteurs et des associatifs, pensent également que les aspects hydrauliques n'ont pas été suffisamment pris en compte et s'attendent à ce que surviennent, sur le plateau comme dans les vallées, des complications et des problèmes liés à l'eau.

À MOYEN TERME, LE RISQUE D'UNE DÉGRADATION DE LA QUALITÉ DES ESPACES OUVERTS

Plus de la moitié des acteurs rencontrés redoute ou prévoit que les aménagements urbains de la frange sud, tels qu'ils semblent avoir été pensés jusqu'à présent, nuisent à des qualités importantes ou essentielles, c'est selon, des espaces ouverts. Une première inquiétude, régulièrement évoquée, s'exprime au sujet de certaines formes urbaines envisagées : « ouvrages routiers et de transport massifs », « tours de quinze étages qui écrasent tout » peuvent être « catastrophiques pour le paysage ». Pour deux personnes, l'existence de plusieurs pôles d'aménagement peut engendrer une multiplication des infrastructures, aussi dommageable que dispendieuse. En second lieu, l'afflux insuffisamment progressif de plusieurs milliers de personnes et la pression urbanistique subséquente font craindre à plusieurs interlocuteurs une dégradation irréversible de l'ambiance générale du plateau : augmentation sensible du trafic routier à l'échelle du plateau, nuisances sonores considérablement accrues, qualité de l'air altérée, pollution lumineuse, stress et insécurité... « Tout ce qui fait l'attrait du plateau, le sentiment de se situer en dehors de la ville dense risque d'en prendre un sérieux coup », « difficile, dans ces conditions, de se sentir encore à la campagne » ; « avec le développement de ce qui ressemble fort à une ville nouvelle centrée sur la recherche et la science, il sera plus difficile de voir en quoi les espaces ouverts du plateau sortent de l'ordinaire du périurbain ». Pour tous ces acteurs, le seuil de rupture n'est donc pas seulement quantitatif, il est aussi qualitatif ; et sur ce plan, les projets d'aménagement actuels génèrent encore beaucoup d'appréhensions.

À PLUS LONG TERME, LES DIGUES POURRONT-ELLES TENIR ?

Il est frappant de constater combien les acteurs qui portent au premier chef la composante agriculture et espaces ouverts du plateau s'avèrent préoccupés par le long terme, un horizon que beaucoup situent d'ici 20 à 30 ans. Cette projection dans le long terme s'explique par la conviction largement répandue selon laquelle les choix actuels en matière d'aménagement seront décisifs et structurants de l'avenir. Au-delà de cette appréciation générale, ce sont les *caractéristiques concrètes* du projet de cluster telles qu'elles se dessinent aujourd'hui qui préoccupent plus particulièrement. Les acteurs interrogent fortement les choix effectués, à la fois dans leurs modalités pratiques - un barreau homogène d'urbanisation sur la frange sud qui réduit les surfaces de contact avec les espaces ouverts ; leur échelle - des prévisions de logements et d'infrastructures jugées excessives ; et leur finalité réelle : « est-on certain qu'à vouloir ainsi concentrer sur le plateau autant de structures de recherche et d'enseignement supérieur, l'efficacité sera bien au rendez-vous ? ». Il est essentiel de noter que parmi ces personnes,

beaucoup sont prêtes à reconnaître l'intérêt de conforter la polarité recherche et enseignement supérieur du plateau, mais les modalités actuellement envisagées ne constituent pas à leurs yeux une bonne alternative : un projet urbanistique difficilement compatible avec le maintien, à terme, d'espaces ouverts et agricoles vivants ; une logique de la concentration poussée trop loin qui risque d'avoir des conséquences néfastes en terme de cadre de vie et de travail, mais aussi d'inégalités accrues à l'échelle de Île-de-France ; une banalisation du territoire et de ses potentialités, alors qu'un projet de campus et, au-delà, un projet de territoire plus innovants auraient été possibles.

Le risque majeur étant pour ces personnes que *le processus urbanistique engagé échappe à tout contrôle* : « toutes ces choses se co-produisent : on fait venir plus de monde et ensuite, il faut davantage de parkings, de logements, de routes, et ainsi de suite ». Même si certains élus se veulent rassurants, estimant que « les limites de la ZPNAF tendront au contraire à devenir sacrées avec le temps », nombre d'interlocuteurs craignent qu'à terme le processus urbanistique ne soit pas maîtrisé et que les digues lâchent. D'autant que « l'agglomération francilienne a toujours pour projet de concentrer davantage de populations... ». À cet égard, quatre personnes se montrent particulièrement inquiètes et perplexes au regard des prévisions de construction de logements du Schéma de Développement Territorial : « avec 6000 à 8000 logements nouveaux chaque année à l'échelle des 49 communes de l'O.I.N., c'est finalement plus que les hypothèses hautes de construction de la première O.I.N. » ; « à ce rythme-là, l'enfermement des espaces ouverts et agricoles du plateau dans une ceinture d'urbanisation aussi dense risque de signifier à terme leur dépérissement ».

À moyen et long terme, ce *processus* risque encore, selon de nombreux interlocuteurs, d'être aggravé ou accéléré par la création d'un transport en commun lourd : beaucoup y voient un « vecteur d'urbanisation considérable », la raison écologique se conjuguant à la raison économique pour recommander une densification accrue aux abords d'un tel mode de transport.

Derrière ces inquiétudes et ces préoccupations, transparait l'idée selon laquelle *il existe un seuil à ne pas dépasser*, afin que le processus urbanistique n'altère pas des qualités essentielles du plateau de Saclay et demeure relativement maîtrisable sur le long terme. Il est essentiel de comprendre que ce seuil est à la fois quantitatif et qualitatif.

Il existe un seuil à ne pas dépasser, afin que le processus urbanistique n'altère pas des qualités essentielles du plateau de Saclay et demeure relativement maîtrisable sur le long terme.

LA QUALITÉ DE VIE ET L'ATTRACTIVITÉ SELON CES ACTEURS

Ces préoccupations révèlent les qualités majeures du plateau auxquelles sont attachées ces personnes. Elles sont l'occasion de leur faire préciser sur quoi reposent *la qualité de vie et l'attractivité* de ce secteur géographique.

Le propos s'avère moins homogène, moins unifié que dans le cas précédent. Les formulations varient davantage d'un acteur à l'autre, mais il est cependant possible de repérer plusieurs thèmes récurrents :

- Régulièrement, les acteurs louent la vie tranquille, le faible stress, la vie de village ou de petite ville où chacun se connaît, le sentiment d'espace, l'air de bonne qualité, les vastes horizons et les cieux immenses... autant d'aspects qui font du plateau un « havre de paix », un « espace de respiration », un « lieu de décompression ».
- D'autres ou les mêmes insistent plutôt sur l'importance des saisons, la prégnance de la terre, l'importance de l'agriculture, le patrimoine bâti, le paysage, les scènes bucoliques... et sont admiratifs de la permanence de ce « coin de campagne insolite et richement doté sur le plan historique et patrimonial, à si grande proximité du centre de la capitale ».
- D'autres ou les mêmes accordent beaucoup d'importance à l'eau qui structure ce tout que forme la partie supérieure du plateau et ses vallées adjacentes, à la biodiversité qui va avec et considèrent que cela forme encore un entité fonctionnelle sur le plan écologique.

Pour tous ces acteurs, ces différents aspects contribuent de manière évidente à « la qualité de vie » dans le secteur du plateau : « il y fait bon vivre » ; « cela permet de se reposer de la vie et de la ville trépidantes ». Pour beaucoup, l'attractivité du plateau qui en découle va de soi : « c'est précisément pour cela qu'on est venu s'installer ici ». Mais l'attractivité fonctionnerait aussi pour ceux qui fréquentent régulièrement les espaces ouverts du plateau sans pour autant y habiter, ainsi que des chercheurs qui se montreraient très sensibles à ces dimensions. Pour une dizaine d'interlocuteurs, l'enjeu n'est pas seulement local : le plateau de Saclay et ses espaces ouverts contribuent à rendre la métropole francilienne vivable, il participe de son attractivité globale, à un moment où les familles et « les cadres et chercheurs à haut potentiel » sont très sensibles à ces dimensions de la qualité de la vie que sont le cadre de vie, la chaleur des relations humaines, les ressources naturelles préservées et l'agriculture de proximité.

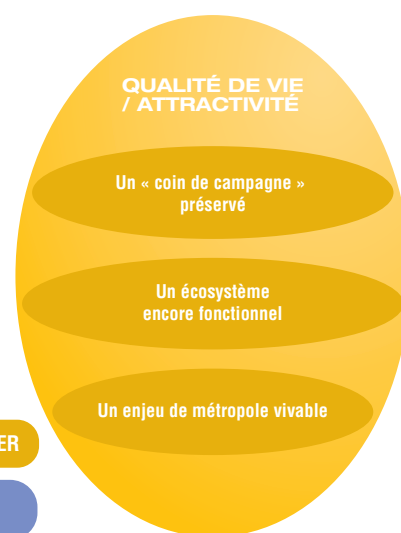
REFORMULATION 1 : les limites du compromis

Des lectures étonnamment symétriques

CAMPUS



ESPACES OUVERTS



COURT TERME : les transports et les travaux d'aménagement	COURT TERME : pertes de terres pour certains acteurs, ruptures ponctuelles de continuités écologiques
MOYEN TERME : les financements du projet et les infrastructures de transport associées	MOYEN TERME : dégradation des qualités des espaces ouverts
LONG TERME : risque que « la cible ne soit pas atteinte »	LONG TERME : risque d'emballement urbain

UN SEUIL À ATTEINDRE

UN SEUIL À NE PAS DÉPASSER

MOBILITÉS ET CIRCULATIONS

SCÉNARIO NÉGATIF

LE CAMPUS VÉGÈTE
+ MONOCULTURE CÉRÉALIÈRE & SANCTUARISATION

DÉGRADATION DES QUALITÉS DES ESPACES OUVERTS
+ MONOCULTURE SCIENTIFIQUE & GHETTOÏSATION

BANALISATION DU TERRITOIRE : PERTE DU CARACTÈRE EXCEPTIONNEL

Le recouplement des entretiens permet d'effectuer des constats simples, mais néanmoins denses de sens :

- Dans leur immense majorité, les acteurs rencontrés se montrent sensibles aux deux grandes composantes du plateau. Cependant, les fonctions et les responsabilités qu'ils occupent, ainsi que les préoccupations prioritaires qui sont les leurs, les conduisent à développer, lors de l'entretien, des dimensions spécifiques de la qualité de vie et de l'attractivité, comme s'ils s'intéressaient avant tout à une composante du plateau plutôt qu'à l'autre.

Quelques rares personnes, notamment des élus, essaient de penser conjointement ces deux composantes de la qualité de vie et de l'attractivité du plateau, même s'ils l'abordent plus aisément d'un côté que de l'autre.

Quelques rares personnes, notamment des élus, essaient de penser conjointement ces deux composantes de la qualité de vie et de l'attractivité du plateau.

- À l'unanimité, les interlocuteurs considèrent que les aspects qui retiennent préférentiellement leur attention confèrent au plateau un caractère déjà exceptionnel et un potentiel encore supérieur. Ces aspects constituent à leurs yeux une source majeure de l'attractivité de ce territoire ; au-delà, ils sont jugés suffisamment exceptionnels pour contribuer à renforcer l'attractivité et le rayonnement de l'Île-de-France, voire de la France. Il convient toutefois de noter que sur ce point, le discours est davantage homogène et abouti du côté des acteurs qui sont, de fait, associés au projet de cluster ou qui le portent activement que du côté des acteurs qui portent la dimension agriculture et espaces ouverts. Pour cette dernière composante en effet, les formulations et les centres d'intérêt varient sensiblement d'une personne à l'autre. En outre, le lien entre « ce qui fait qualité de vie » et « attractivité », bien que certain pour ces acteurs, ne donne pas toujours lieu à un argumentaire aussi rodé et systématique que celui qui se rencontre du côté des acteurs associés au projet de cluster.
- Ces constats en appellent un autre : aujourd'hui, il n'existe manifestement pas d'approche ou de lecture unifiée de ce qui fait la qualité de vie et l'attractivité du plateau. De nombreux acteurs le disent à leur manière : « deux approches parallèles co-existent, qui mobilisent des acteurs et des moyens différents » ; « deux logiques distinctes co-habitent, l'une ayant à cœur de consolider et de développer la composante recherche et urbanité, l'autre les espaces ouverts et l'agriculture ». Or, cette « dualité territoriale » véhicule ses propres limites :

Chaque groupe d'acteurs se retrouve finalement assez seul avec ses préoccupations spécifiques (cf. schéma). Il ne s'opère pas de véritable mise en commun des préoccupations des uns et des autres qui pourrait assurer une prise en charge largement partagée des difficultés, des inquiétudes et des incertitudes qui subsistent, à court, moyen et long termes.

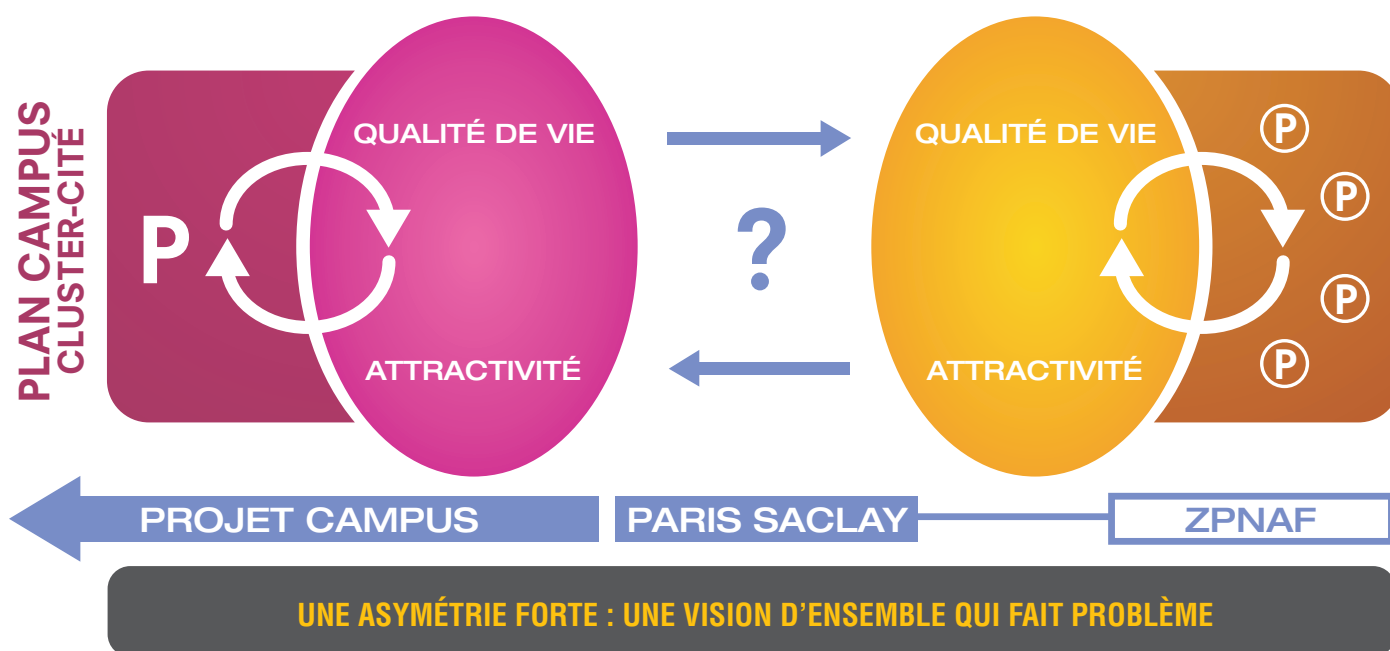
Pour autant, les interlocuteurs, dans la grande majorité des cas, montrent, lors de la formulation des scénarios négatifs, qu'ils ne sont pas non plus insensibles à ce qui se passe de l'autre côté. Le risque, exprimé par beaucoup – mais pas tous –, étant que si une composante du plateau ne s'épanouit pas suffisamment, l'ensemble se banalise : soit parce que l'une des deux composantes végète ou s'enkyste ; soit parce que l'autre prend un essor excessif ou revêt une forme défavorable à la première ; soit parce que l'une et l'autre tardant à se réaliser, la pression immobilière, les tendances habituelles à l'étalement urbain et à la consommation des meilleures terres l'emportent. Le risque de *banalisation* du plateau se retrouve ainsi chez la plupart des personnes rencontrées ; il s'agit de la *crainte majeure, commune à la quasi-totalité des interlocuteurs*. Et pourtant, les acteurs n'ont pas franchement eu l'occasion de se le dire, se privant ainsi d'une *opportunité majeure de faire cause commune*.

Comme le suggèrent plusieurs interlocuteurs, la dualité territoriale, ressentie comme telle par la grande majorité des interlocuteurs, ne favorise pas une approche constructive de sujets difficiles, comme c'est le cas avec la question des mobilités et des circulations. Il est en effet remarquable que l'intégralité des personnes interviewées s'accorde à dire qu'il existe un sérieux problème de transport et de circulation à l'échelle du plateau et reconnaisse qu'il convient d'y trouver de véritables réponses. Et pourtant, les positions sont en train de se raidir autour des grandes infrastructures envisagées. Jugé indispensable et même vital par plusieurs acteurs et institutions qui portent le projet de cluster-cité, le métro fait figure de fin de partie annoncée pour de nombreux acteurs soucieux du devenir des espaces ouverts et de l'agriculture. Au demeurant, différents acteurs, aussi bien côté recherche et urbanité que côté espaces ouverts considèrent que la question des trans-

ports et des mobilités doit être posée plus globalement à l'échelle du plateau, le transport capacitaire ne pouvant constituer dans tous les cas qu'une partie de la solution.

Les personnes rencontrées, dans leur majorité, en restent au constat de cette dualité territoriale, qu'ils accompagnent ou non de l'expression de préoccupations plus ou moins fortes concernant l'avenir et les aspects du plateau qui retiennent leur attention. *Cependant, pour cinq acteurs – deux élus, deux associatifs et un agriculteur – , un problème non réellement résolu se trouve à la racine des difficultés rencontrées aujourd'hui à l'échelle du plateau. À leurs yeux, en effet : « le compromis trouvé ne constitue pas à proprement parler un projet de territoire » ; « il n'existe toujours pas de vision partagée, ayant associé tous les acteurs, de ce que nous voulons faire à 30 ans du plateau ». « Dans un univers aussi complexe que le plateau, avec autant d'acteurs et de structures qui interviennent, il faut davantage de consensus et davantage de vision concertée et claire de ce que nous voulons faire de ce territoire pour que les choses avancent positivement ».*

REFORMULATION 2 : un imaginaire projectif déséquilibré



Pour trois ou quatre acteurs, relevant de fonctions très différentes, la situation actuelle du plateau de Saclay est envisagée selon un autre plan d'analyse, complémentaire du précédent. Ces personnes font en effet le constat qu'il existe du côté du projet de cluster-campus des ressources considérables, financières, institutionnelles et humaines, l'ensemble étant mu par un imaginaire puissant : mots et expressions ; chiffres et perspectives stimulantes en termes d'emploi et d'aménagements précis ; cartes, simulations, et images de synthèse permettant de se représenter plus concrètement ce que « cela pourrait être », de donner à voir et d'entraîner différents acteurs dans ce projet d'envergure. À l'inverse, pour ce qui concerne l'agriculture et les espaces ouverts, l'intérêt et l'attachement qui leur est voué résultent souvent d'une expérience intime et d'un vécu personnel. De sorte que les actions et les rêves – bien que nombreux – demeurent plus confidentiels et plus disparates, en tout cas s'avèrent, de l'extérieur, moins manifestes, moins formalisés et moins médiatisés.

En conséquence, poursuivent ces observateurs, « sur le plan de l’imaginaire et du symbolique, une composante l’emporte assez largement sur l’autre ». Visible, organisé, ambitieux et fortement médiatisé, le projet de cluster-campus/cluster-cité ressort nettement à l’échelle du plateau, en comparaison de quoi la Zone de Protection Naturelle Agricole et Forestière – un simple trait sur la carte – paraît peser bien peu. Une vision prend nettement le dessus par rapport à l’autre (notons au passage que rien, dans les entretiens, ne permet de dire que cela se fait à dessein). D’où, selon ces mêmes personnes, le sentiment que le label Paris-Saclay véhicule principalement le projet de campus-cluster-cité (schéma ci-dessus) plus qu’il ne parvient à porter un projet global à l’échelle du plateau, dans lequel les espaces ouverts et agricoles auraient pleinement leur place. Un problème en outre compliqué par le fait que les institutions, pour certaines, n’ont pas nécessairement pris la mesure du phénomène.

Ainsi pourrait s’expliquer *le sentiment de déséquilibre ou d’asymétrie dans le territoire* rencontré chez beaucoup d’acteurs enclins à porter la question des espaces ouverts et agricoles. Un sentiment qui ne cesse de s’accroître, alors que les documents de planification et d’aménagement, de même que les discours officiels, reproduisent et accusent mécaniquement cette différence, magnifiant une composante et n’accordant qu’une place secondaire ou subalterne à l’autre.

En définitive, *l’imaginaire projectif déséquilibré* qui se déploie à l’échelle du plateau crée une fragilité, une instabilité profonde qui parcourt l’ensemble du système d’action, des acteurs et responsables les plus locaux aux instances régionales et mêmes nationales. Régulièrement présenté comme hautement symbolique des tensions qui existent à l’échelle de la métropole francilienne, le plateau de Saclay et son évolution focalisent l’attention de nombre d’institutions et d’acteurs, prêts à se mobiliser si jamais les choses tournaient mal.

REFORMULATION POSITIVE selon l’équipe de facilitation

En s’appuyant sur ces analyses, l’équipe de facilitation propose une double reformulation positive :

1. Est-il possible de rendre davantage manifeste l’intérêt de l’agriculture et des espaces ouverts du plateau de Saclay et de favoriser l’émergence, sur cette base, d’un projet stimulant et ambitieux ? Les différents acteurs sont-ils désireux d’explorer cette voie et de lui donner consistance ?
2. Est-il possible et existe-t-il une envie d’articuler davantage entre elles les deux grandes composantes ou polarités du plateau dont les destins semblent liés dans l’esprit de beaucoup ? Ceci afin de faire naître une vision d’ensemble qui suscite l’adhésion de tous plutôt que deux approches parallèles qui génèrent encore beaucoup de peurs et de résistances réciproques – chacun craignant que l’essor excessif d’une composante nuise à l’épanouissement de l’autre, et conduise *in fine* à la banalisation de l’ensemble.

AGRICULTURE ET ESPACES NATURELS EN ATTENTE D'UNE PERSPECTIVE AMBITIEUSE

À PREMIÈRE VUE, DES LECTURES DIFFICILEMENT COMPATIBLES

La question de savoir s'il est possible de rendre davantage manifeste l'intérêt des espaces ouverts du plateau et de favoriser l'émergence d'un projet stimulant en rapport avec ces derniers oblige tout d'abord à reconnaître l'existence de lectures assez différentes et mêmes franchement contradictoires pour ce qui concerne *l'état actuel* de ceux-ci. Ainsi, une dizaine d'acteurs insiste avant tout sur les « non-qualités » de ces espaces qui leur paraissent mornes, sans grand intérêt, qui sont régis par une agriculture intensive, peu respectueuse de l'environnement ; bref, *en l'état*, fort éloignés de l'image de « poumon vert » qu'on accole parfois au plateau dans plusieurs documents officiels (partie gauche du tableau ci-dessous).

UN DÉSERT, DES ESPACES VIDES PEU ACCUEILLANTS

“On traverse à toute allure sans points d'accès, sans endroits où se poser.”
 “Grand plateau céréalière sous l'influence de la Beauce.”
 “Des grosses exploitations conventionnelles.”
 “En l'état, ce n'est pas un poumon vert ; même les forêts ne sont pas vraiment ouvertes.”

UNE DIZAINE D'ACTEURS UN PEU EXTÉRIEURS OU QUI Y TRAVAILLENT

UN ESPACE PLEIN DE RICHESSES NATURELLES ET HUMAINES

“Ce territoire n'est perceptible et agréable que quand on est dans le contact, à pieds ou à vélo.”
 “Des terres excellentes : Grandes cultures performantes (productivité, réserves hydriques).”
 “Des exploitants jeunes, impliqués et à la pointe. Diversifications nombreuses dans cadre stable.”
 “Espace stratégique en Ile-de-France car fonctionnel sur le plan écologique.”

UNE QUARANTAINE D'ACTEURS QUI HABITENT OU PRATIQUENT LE TERRITOIRE

À l'inverse, sur chacun de ces points, d'autres personnes, en nombre supérieur dans la gamme d'acteurs que nous avons rencontrés, mettent d'abord l'accent sur les aspects positifs (partie droite du tableau), tout en reconnaissant explicitement que cela demande de pratiquer le territoire, d'entrer dans le détail des choses, de sortir de sa voiture pour prendre le temps de découvrir et d'expérimenter par soi-même. Les espaces ouverts du plateau de Saclay réussissent ainsi à être perçus simultanément comme des *espaces vides* et peu accueillants pour les uns, quand ils constituent tout au contraire des *espaces pleins* de richesses naturelles et humaines pour les autres. Plusieurs personnes reconnaissent avoir connu à titre personnel ces deux états distincts : ne voyant que des « champs sans vie » ou même un simple « espace vert » tant qu'ils se contentaient de le traverser en voiture, avant de changer complètement de regard à partir du moment où ils devaient rencontrer des agriculteurs, parcourir les lieux à vélo ou à pied, ressentir de manière intime l'immensité des cieux, les ambiances de campagne totalement insolites à cette distance de Paris, et s'étonner devant un vol d'oiseaux migrateurs.

DES INITIATIVES MULTIPLES, EN BONNE VOIE POUR ATTEINDRE UNE MASSE CRITIQUE

Toujours en ce qui concerne *l'état actuel* des espaces ouverts du plateau, il convient de noter que ceux-ci donnent d'ores et déjà lieu à de nombreuses actions et initiatives, portées par de multiples acteurs. Le tableau ci-après ne prétend pas les recenser de manière exhaustive ; il se contente de reprendre les principales actions portées à notre connaissance lors des entretiens.

Des initiatives multiples...

RECHERCHE, ENSEIGNEMENT ET ENTREPRISES

- ▶ Projet de chercheurs sur les sols
- ▶ Recherche agronomique Arvalis
- ▶ Équipe diversité végétale du Moulon
- ▶ Sorties de terrain pour les entreprises
- ▶ Produits locaux au CESFO (Paris-sud), Polytechnique, INRA Jouy, Supélec et Thalès Université
- ▶ Ventes de paniers au CEA, Air Liquide
- ▶ Moutons du Synchrotron Soleil

SOCIÉTÉ CIVILE

- 2e AMAP d'Ile-de-France ◀
- Terres Fertiles ◀
- Projet Alternatif à l'OIN ◀
- Classement de la vallée de la Bièvre ◀
- Verger à Saint-Aubin ◀
- Carte du patrimoine ◀
- Travail sur les circulations douces et les rigoles ◀
- Conférences et animations ◀
- Nombreuses sorties et randonnées ◀
- Carte ouverte ◀

DES INITIATIVES MULTIPLES MAIS MORCELÉES POUR VALORISER LES ESPACES OUVERTS

- ▶ ZPNAF
- ▶ Premier PRIF agricole d'IdF
- ▶ Introduction de produits locaux en restauration collective
- ▶ Parcelle expérimentale de restauration des sols
- ▶ Sentier d'interprétation agricole
- ▶ Programme de réhabilitation des rigoles
- ▶ Aménagements pour les circulations douces
- ▶ Programme Agriculteurs Juniors

- Cueillette de Viltain ◀
- Compostière ◀
- Fournil, AMAP et conversion bio ◀
- Maraîchage ◀
- Élevage de volailles bio ◀
- Siège national - Jardins de Cocagne ◀
- Accueil à la ferme et animations pédagogiques ◀
- Vente à la ferme ◀
- Produits locaux en restauration collective ◀
- Chemins ONF ◀

ÉLUS ET INSTITUTIONNELS

GESTIONNAIRES DE L'AGRICULTURE ET DES ESPACES OUVERTS

Ces initiatives concrètes sont généralement évoquées par des acteurs spécifiques, qui ont souvent joué un rôle de premier plan dans leur conception et leur mise en œuvre. Ils soulignent l'importance de l'engagement qu'elles supposent et les changements ou évolutions notables qu'elles représentent, en l'espace de quelques années seulement. D'autres personnes, moins directement impliquées dans ces actions, s'accordent d'ailleurs à reconnaître combien les percées et les mutations sont spectaculaires, notamment dans le domaine des circuits courts ou de la conversion biologique ; à tel point d'ailleurs que plusieurs responsables et acteurs, en capacité de comparer la situation du plateau avec d'autres espaces périurbains d'Île-de-France, le considèrent tout simplement comme étant « à la pointe » et « exemplaire » dans ces domaines. D'autres personnes ou les mêmes insistent également sur le dynamisme du mouvement associatif, sa richesse et la vitalité de ses combats ; des combats qui visent par exemple à « valoriser des richesses patrimoniales et naturelles, que les institutions et les pouvoirs publics ne s'empressent pas spécialement à promouvoir » : en particulier, réhabilitation du réseau de rigoles, actions en faveur de la qualité de l'eau et des milieux, de la biodiversité et des activités pédagogiques liées à la découverte de la nature... Sensible à ce dynamisme, un interlocuteur en déduit que « si on continue comme cela, dans cinq ans, on a un film ».

Force est de constater cependant que ces multiples initiatives et le mouvement d'ensemble qu'elles dessinent ne sont pas véritablement identifiés ni reconnus comme tels par une part significative des acteurs rencontrés. Ces derniers n'en perçoivent ou n'en retiennent encore que des éléments épars et des expressions ponctuelles, certes encourageantes, mais dont la portée leur paraît encore discutable.

Le contraste entre ces deux lectures de la situation s'avère assez saisissant pour qui rencontre tour à tour ces deux expressions. Il suggère que *le temps est sans doute venu de donner à voir*, plus largement, l'ampleur des changements déjà opérés en rapport avec les espaces naturels et agricoles du plateau de Saclay, ainsi que la cohérence ou le sens général de ce mouvement.

DES CONVERGENCES ESSENTIELLES EN TERME DE PROJET RÉVÉLÉES PAR LES ENTRETIENS

Les éléments qui précèdent sont relatifs à la perception de l'état actuel des espaces ouverts du plateau et aux actions qu'ils suscitent. Qu'en est-il maintenant en terme de projet ?

DES ESPACES PROTÉGÉS : POUR QUOI FAIRE ET POUR QUI ?

Le recoupement des entretiens impose de reconnaître qu'une très large majorité des interlocuteurs estime que la création d'une Zone de Protection Naturelle Agricole et Forestière n'est pas une fin en soi. Ce périmètre protégé invite en fait à se poser la double question du « pour quoi faire et du pour qui ? ». En pratique, plusieurs cheminements sont suivis :

- Pour des représentants d'associations de défense de l'environnement, certains élus et certains agriculteurs, une part significative de l'énergie était jusqu'à récemment mise dans la lutte *contre* le risque d'urbanisation massive. La perspective de la ZPNAF autorise un changement d'approche : « maintenant, cela devient possible » d'envisager le problème en d'autres termes.
Les acteurs effectuent en ce moment même le passage d'une logique du contre à une logique du pour.
- Pour d'autres élus, certains représentants de la recherche, la ZPNAF s'apparente à « un droit à faire évoluer ». Se poser la question du « pour quoi faire et du pour qui ? » constitue l'étape suivante et logique, ceci afin notamment que l'agriculture et les espaces ouverts apportent leur pleine contribution au projet de campus vert. Pour ces acteurs, « maintenant, cela devient nécessaire » d'envisager sérieusement cette question.
- Enfin, pour divers acteurs, c'est le contexte francilien dans son ensemble, avec en particulier une pression immobilière considérable, qui ne devrait pas s'arranger avec le temps, ainsi que le projet campus lui-même avec l'arrivée de populations exigeantes, qui imposent de ne pas en rester là. Pour que les espaces ouverts et l'agriculture du plateau perdurent, « maintenant, il est indispensable » d'en exprimer davantage les qualités et d'en accroître l'intérêt pour les différents publics potentiellement concernés, qu'il s'agisse de chercheurs ou d'étudiants, mais aussi de populations favorisées qui habitent dans le voisinage du plateau.

En somme, les entretiens révèlent qu'*un changement de posture assez radical est à l'œuvre dans les têtes*. Par des voies différentes, nombre d'acteurs semblent effectuer en ce moment même le *passage d'une logique du contre à une logique du pour* ; d'autant que pour plusieurs d'acteurs, "le succès du développement de filières d'approvisionnement en circuits courts ces dernières années confirme l'intérêt de conserver ces espaces et laisse présager un avenir prometteur, si l'on respecte sur ce territoire des équilibres entre ville et campagne". Du fait de la clarification des grandes orientations du plateau, ils envisagent de redéployer l'énergie qu'ils consacraient à s'opposer aux projets d'aménagement et d'urbanisation massifs. La perspective de la ZPNAF leur permet de se projeter autrement qu'en termes défensifs : à imaginer des finalités et des projets positifs en rapport avec les espaces ouverts – sachant aussi que plusieurs interlocuteurs soulignent qu'ils n'ont pas attendu la ZPNAF pour engager depuis plusieurs années des réalisations concrètes et positives en faveur des espaces naturels et agricoles. *Mais attention, ce passage plus général du contre au pour n'est pas acquis pour autant : il demeure dépendant des réponses qui seront apportées aux préoccupations de court, moyen et long termes relatives au devenir des espaces ouverts.*

DEUX CONVICTIONS LARGEMENT PARTAGÉES

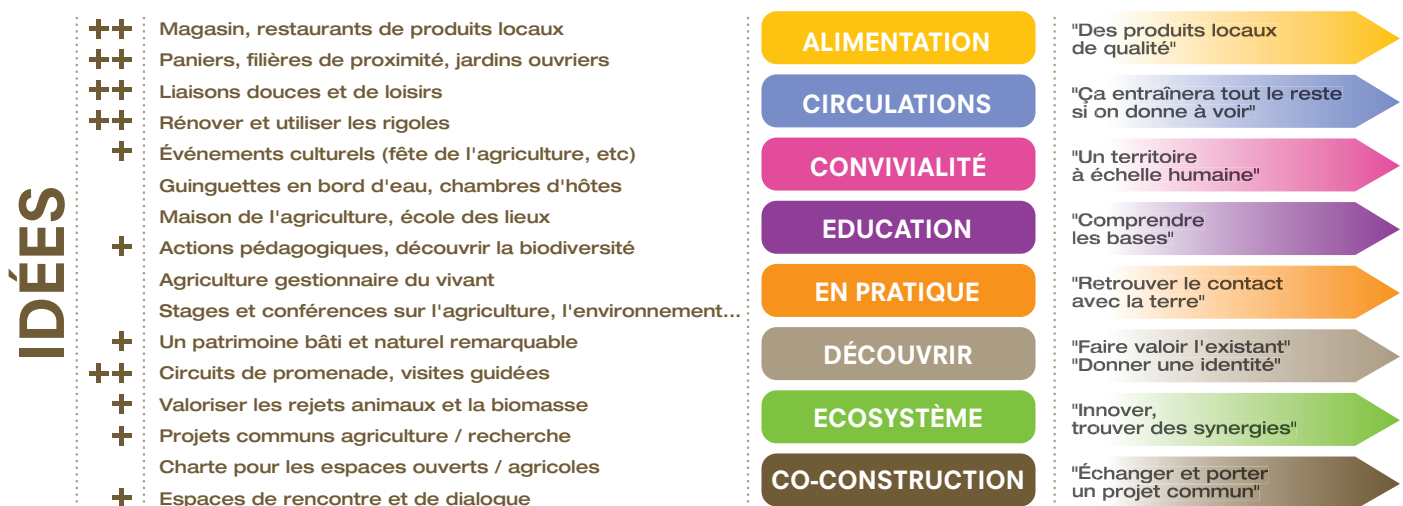
Ce changement global de perspective se nourrit également d'une double conviction qui se retrouve dans la quasi-totalité des entretiens effectués, à savoir :

1. *Plus les liens tissés avec les espaces naturels et agricoles du plateau seront nombreux et denses, plus ceux-ci auront des chances d'être durablement protégés.*
2. *Les attentes sont là : tout ce qui se fera de positif rencontrera le succès.*

À cet égard, les interlocuteurs considèrent régulièrement que les besoins ne cessent de croître alors que : Les populations alentour sont toujours plus nombreuses et la densification urbaine à l'œuvre un peu partout renforce l'importance des espaces ouverts de proximité ; un certain rajeunissement des populations se produit avec des publics jeunes potentiellement demandeurs pour des activités de plein air. Au demeurant, les acteurs les plus divers, et notamment des agriculteurs, observent que dès qu'une offre de service (par exemple un nouveau sentier de randonnée) ou de produit apparaît, son succès ne se fait pas attendre.

Le tableau ci-dessous recense les idées de projets évoquées. Certaines thématiques suscitent régulièrement l'enthousiasme, au regard notamment de leur potentiel de transformation de la relation des populations aux espaces ouverts. Cela est tout particulièrement vrai pour les circuits courts ; un sujet pour lequel les élus en particulier se montrent très demandeurs ; deux interlocuteurs – un élu et un agriculteur - misent sur une forte montée en puissance de cette thématique, alors que se renforce de jour en jour dans la conscience collective le lien entre alimentation et santé. Le thème des circulations douces présente, d'un avis assez général, un potentiel de développement considérable. La question du réseau de rigoles, pensé en rapport avec le château de Versailles, offre, selon plusieurs experts, de grandes opportunités. D'autres sujets sont envisagés moins fréquemment, mais n'en seraient pas moins très prometteurs : aspects pédagogiques ; événements festifs et conviviaux ; utilisation du plateau et de ses ressources naturelles et humaines pour la conduite de projets de recherche en rapport avec le vivant...

Des idées de projets et des ambitions



Ce tableau recense, à gauche, les idées de projet les plus fréquemment émises (le nombre de signes + indique leur plus ou moins grande occurrence). À droite figurent les enjeux thématiques auxquels ces idées renvoient et des citations d'acteurs faisant ressortir l'ambition correspondante.

BILAN : à deux doigts du seuil de percolation

Finalement, à l'écoute des acteurs, trois grands enseignements s'imposent quant à la possibilité de faire advenir un projet significatif en rapport avec les espaces naturels et agricoles du plateau de Saclay :

- Il apparaît tout d'abord qu'un changement fondamental de posture est en marche dans les esprits. *Un passage du contre au pour*, qui conduit une part importante des interlocuteurs à envisager une perspective positive et attrayante concernant les espaces ouverts, là où l'attitude défensive l'emportait jusqu'alors. Pour plusieurs acteurs fortement impliqués dans la sauvegarde des espaces ouverts du plateau, la confirmation de ce changement de posture est cependant suspendue à la qualité des réponses qui seront apportées aux préoccupations de court, moyen et long termes qu'ils expriment
- En second lieu, la quasi-totalité des personnes rencontrées s'accorde à reconnaître que les espaces naturels et agricoles du plateau, au-delà de leurs qualités actuelles, parfois contestées, recèlent un formidable potentiel de mise en valeur et de développement, eu égard aux attentes extrêmement nombreuses et croissantes des différents publics qui environnent ce lieu. Cependant, cela demeure pour une large part du domaine du ressenti, du personnel ou de l'intime. Si la fertilité des sols est en passe de devenir une dimension notoire, de nombreuses richesses, spécificités et qualités liées aux espaces naturels et agricoles du plateau n'ont pas encore « percé » publiquement. De même, nombre de transformations significatives se sont produites en rapport avec l'agriculture et les espaces ouverts ; les projets à l'étude ou en cours de réalisation ne manquent pas ; mais étant portés par les acteurs les plus divers, ils demeurent en dessous du seuil de visibilité. *Beaucoup d'éléments sont donc déjà là, mais la mise en musique de l'ensemble ne s'est pas encore faite.*
- Pour beaucoup, l'intérêt fondamental de l'ensemble plateau de Saclay (incluant les vallées) procède *in fine* du fait que ce « tout » constitue une entité naturelle encore bien vivante. Un ensemble écologique cohérent, toujours globalement fonctionnel et pas trop artificialisé, qui, en ce sens, possède une singularité forte à l'échelle de la métropole francilienne. Un ensemble « à taille humaine » de surcroît.

De nombreuses richesses, spécificités ou qualités liées aux espaces naturels et agricoles n'ont pas encore percé publiquement.

Ce "tout" constitue une entité naturelle encore bien vivante.

Aussi, l'unanimité de perspective rêvée, formulée à l'occasion de l'exercice de prospective demandé à chacun, s'avère-t-elle particulièrement remarquable : les interlocuteurs rejettent catégoriquement toute forme de parc de loisir agricole ou de mise en valeur des espaces ouverts qui serait par trop artificielle, de même qu'ils se méfient de toute mise sous cloche – autant dire que le terme de *sanctuarisation* ne plaît guère, et pas seulement aux agriculteurs...

Le terme de sanctuarisation ne plaît guère, et pas seulement aux agriculteurs.

Ils revendiquent au contraire une agriculture productive, saine, rentable et innovante, tournée vers les différents publics environnants - et non seulement une certaine élite -, capable aussi de surmonter les ruptures prévisibles de la PAC ; des chevaux courant dans la plaine, et d'autres animaux visibles, pour les petits comme pour les grands ; des projets pédagogiques, des ateliers de découverte, des jardins partagés ; des cabanes dans les arbres, des aires de pique-nique, des guinguettes en bord des rivières, des observatoires pour les oiseaux, des chemins pour déambuler, des lieux pour s'isoler et rêver sous l'étendue du ciel ; une fécondation croisée entre les capacités d'analyse, de suivi et de simulation de la recherche alentour et les multiples acteurs qui ont à cœur de piloter et d'améliorer la qualité des milieux naturels, des sols, des paysages, des ressources renouvelables.

Bref, une célébration sans cesse renouvelée de l'air, de l'eau et de la terre : *un milieu de vie augmenté*, exubérant d'inventivité et de projets liant gestion du vivant et besoins humains ; une valorisation dynamique des différentes fonctionnalités écologiques de cet ensemble au profit des populations environnantes et de leurs aspirations ; des échanges festifs et conviviaux, en lien avec l'agriculture et le vivant, permettant de rapprocher des personnes ou des groupes qui, sinon, continueront de s'ignorer ; une gestion des voisinages et des usages aussi intelligente que subtile, afin de ménager des périodes et des espaces de liberté dont ont absolument besoin les agriculteurs pour se sentir un minimum chez eux.

Ne serait-ce pas plutôt cela la véritable « géographie amplifiée » ?

Alors oui, il est loisible de répondre par l'affirmative à la question posée en fin de deuxième partie : les esprits sont mûrs et le terreau d'initiatives et de projets s'avère suffisamment riche et diversifié pour qu'émerge une perspective ambitieuse en rapport avec les espaces naturels et agricoles ; une perspective à l'échelle de ce « tout » cohérent et encore bien vivant que constitue, aux yeux de beaucoup, le plateau de Saclay (vallées adjacentes incluses). Le seuil de percolation n'a jamais été aussi proche.

FAVORISER L'ÉMERGENCE D'UN VÉRITABLE DESSEIN COMMUN, UNE AMBITION SOUHAITABLE POUR BEAUCOUP, QUI NÉCESSITE DES FORMES SPÉCIFIQUES DE FACILITATION ET DE GOUVERNANCE

À la question, apparue comme cruciale dans la deuxième partie de cette note, de savoir s'il est possible d'articuler davantage entre elles les deux grandes composantes ou polarités du plateau, les entretiens opposent tout d'abord une forme de résistance. Un paradoxe s'interpose en effet : d'un côté, le plateau (partie supérieure et vallées adjacentes) forme une entité physique et topologique nettement individualisée et reconnaissable, un « tout » écologiquement cohérent et fonctionnel ; de l'autre, nombre d'interlocuteurs font le constat que l'entité plateau de Saclay n'a pas réellement d'existence institutionnelle et sociopolitique.

UNE FRAGMENTATION INSTITUTIONNELLE ET SOCIOPOLITIQUE TOUJOURS FORTE

Le paradoxe évoqué ci-dessus se confirme tout particulièrement chez les personnes qui ne perçoivent pas encore le plateau comme une entité naturelle cohérente et dissocient la partie supérieure des vallées aménagées et habitées. Il leur est alors malaisé de préciser les limites du plateau, ne sachant pas bien où il commence et où il se termine et reconnaissant d'ailleurs « ne pas très bien savoir par quel bout le prendre ». À leurs yeux, le plateau fait figure « d'espace que l'on traverse, mais sans savoir où s'arrêter ». Plusieurs personnes déplorent à cet égard le manque patent de convivialité de l'endroit, « consécutif à l'absence de repères et d'endroits agréables où se poser ».

Les acteurs les plus divers les rejoignent pour souligner qu'à ce jour, « il ne s'agit pas d'un espace d'appartenance ». « On ne se dit pas du plateau, mais de telle ou telle commune, et secondairement, de telle ou telle communauté d'agglomération », confirment les élus. Au demeurant, notent plusieurs personnes, les habitants des vallées « n'ont pas nécessairement l'occasion d'aller sur le plateau et ne savent pas toujours ce qu'il s'y passe ». Les étudiants, quant à eux, ne sont là que pour une période définie, et les chercheurs ne vivent que rarement sur place.

L'entité plateau n'est donc pas seulement fragmentée sur un plan institutionnel, du fait du découpage introduit par les communautés d'agglomération. S'y ajoute la coupure départementale, jugée très prégnante par de nombreuses personnes. Pour des membres d'associations et plusieurs porteurs de projet, cela se traduit concrètement par l'absence de guichet unique : « on ne sait pas clairement à qui s'adresser, les organismes compétents sont légion, *a fortiori* si cela touche à des questions d'aménagement ». Au demeurant, les populations environnantes, pour l'heure, n'ont que peu de raison de se sentir rattachées à l'entité plateau de Saclay, une entité qu'elles ont de surcroît du mal à se représenter visuellement.

Dans ces conditions, plusieurs interlocuteurs parviennent à la conclusion qu'en l'état, le « plateau n'appartient à personne » ; « à la limite, ce sont encore les agriculteurs qui se sentent le plus du plateau, mais pour les autres, il n'existe pas d'identité de plateau ». « Aujourd'hui, est-ce à proprement parler un territoire ? » doutent plusieurs observateurs ; en tout cas, « les attributs d'un territoire nettement approprié par un groupe humain et organisé en conséquence, sont difficiles à repérer » ; « toute l'ambiguïté est là : la topologie et la géographie donnent à penser qu'il s'agit d'un territoire cohérent, mais d'un point de vue institutionnel et sociopolitique, les espaces d'appartenance sont tout autres ».

DES FORMES SPÉCIFIQUES DE GOUVERNANCE ET DE FACILITATION SONT ATTENDUES

En conséquence, les acteurs s'avèrent d'autant plus sensibles à la question de la gouvernance qu'ils vivent concrètement et intensément cette idée de fragmentation institutionnelle et sociopolitique. Le grand nombre d'acteurs légitimes, publics, associatifs et privés, est une source d'entraves ou de complications pour de nombreux interlocuteurs, dont les démarches et les initiatives peinent à se concrétiser dans un univers aussi complexe et multiacteurs. Dès lors, plusieurs idées reviennent régulièrement sur cette question de la gouvernance, visiblement primordiale aux yeux de beaucoup :

- Des acteurs les plus divers expriment le besoin d'un pilote, d'une autorité permettant de surmonter le mille-feuille institutionnel. Deux, voire trois personnes qui réprouvent, au travers de l'EPPS, « la reprise en main du plateau par l'État » estiment qu'il conviendrait d'instaurer une nouvelle forme d'intercommunalité qui redonnerait pleinement leur place aux habitants et aux élus des collectivités territoriales dans les décisions relatives à l'avenir de ce territoire. Pour une assez forte majorité des interlocuteurs cependant, la présence de l'EPPS répond au besoin d'un pilote qui faisait défaut auparavant ; la présence d'un État-stratège, capable d'impulser un mouvement d'ensemble, de définir un cadre général et de le faire respecter est vivement souhaitée. Des élus tiennent également à ce que l'État intervienne comme opérateur en matière d'aménagement.
- Pour autant, il est souvent attendu de cet État-stratège et opérateur qu'il cherche à impliquer davantage les différents acteurs dans les choix structurants et la décision finale. À cet égard, le mode de gouvernance de l'EPPS tel que le définit aujourd'hui la loi est nettement mis en cause, aussi bien par des élus, des responsables d'associations que de simples citoyens. Il laisse à penser que l'État, via l'EPPS, fonctionne « selon un mode impérial », alors « qu'il faudrait au contraire chercher à impliquer les acteurs publics et privés qui, au jour le jour, font la qualité et les projets du plateau ». Certains responsables et quelques observateurs s'étonnent ainsi que l'on croie possible de « construire un écosystème de l'innovation ouverte » sans mettre en place un « système de gouvernance véritablement ouvert ».
- Le mode de gouvernance de l'EPPS suscite d'autant plus d'insatisfaction que les interlocuteurs perçoivent les limites du compromis actuel. Ainsi, plusieurs associatifs considèrent « qu'au regard des différentes avancées réalisées, depuis une dizaine d'années, en France et à l'étranger, en matière de réflexion participative et d'élaboration de projet concerté, on pourrait faire beaucoup mieux ». Différents acteurs, notamment des élus, corroborent ce point à leur manière quand ils soulignent combien aujourd'hui, les « réflexions et les projets demeurent extrêmement cloisonnés ». Car, au-delà du mode de gouvernance, *c'est bien là qu'est le problème selon une quinzaine de responsables et acteurs* : « l'EPPS n'a pas pour mandat de favoriser l'émergence d'une vision d'ensemble », « d'un projet intégrateur articulant effectivement entre elles les différentes dimensions et richesses du plateau », de « susciter l'expression d'un véritable projet de territoire ». Deux ou trois personnes en déduisent qu'il faudrait faire évoluer en ce sens le fonctionnement de l'EPPS, quitte à modifier la loi ; d'autres pensent que même en l'état, l'EPPS pourrait très bien se saisir de ce rôle ; d'autres encore considèrent qu'il convient de créer un « nouvel espace ouvert », non institutionnel, afin que puisse effectivement éclore cette vision d'ensemble qui nécessite, outre des échanges, un authentique travail de facilitation, tant les logiques demeurent encore éloignées les unes des autres.
- La question des espaces naturels et agricoles suscite, elle aussi, des considérations en matière de gouvernance. Des interlocuteurs extrêmement divers font tout d'abord remarquer qu'au regard de la loi de juin 2010 relative au Grand Paris, l'EPPS n'a pas vraiment vocation à aller beaucoup plus loin que la définition de la ZPNAF, assortie d'un éventuel plan d'actions et d'un règlement. L'EPPS n'aurait donc ni la vocation ni la compétence de s'intéresser à la gouvernance de ces espaces. Dès lors, plusieurs attitudes sont repérables. Certains acteurs en restent là, sans émettre d'attente particulière. D'autres, plus nombreux, considèrent que c'est justement le rôle d'un opérateur comme Terre et Cité que de favoriser la rencontre, la communication et la négociation entre les différentes parties concernées par les espaces ouverts ; ceci afin de piloter globalement la qualité de ces espaces, de permettre l'émergence de projets innovants, à

forte utilité sociale, et de les accompagner dans la durée. Si les acteurs déjà impliqués, peu ou prou, dans Terre et Cité, espèrent beaucoup du fonctionnement collégial de cet opérateur de facilitation, d'autres sont moins convaincus, soit qu'ils disent ne pas connaître suffisamment, soit qu'ils peinent à voir en quoi Terre et Cité diffère des autres associations. Aujourd'hui plus qu'hier encore, beaucoup en sont néanmoins convaincus : « si Terre et Cité n'existait pas, il faudrait de toute manière l'inventer ».

LA VRAIE MODERNITÉ : ARTICULER ENTRE ELLES LES DIFFÉRENTES RICHESSES ET QUALITÉS DU PLATEAU

Au-delà de la question de la gouvernance, dont nous avons vu qu'elle était essentielle pour de nombreux acteurs, les entretiens ont cherché à approfondir l'idée selon laquelle il paraissait souhaitable d'articuler davantage entre elles les deux grandes composantes ou polarités du plateau. Quelle vision d'ensemble pouvait-on en espérer ? Un enjeu supérieur et un sens nouveau pouvaient-ils en résulter ?

Soumises presque systématiquement à nos interlocuteurs, ces demandes d'approfondissement donnent lieu à des attitudes variées :

- Beaucoup n'ont visiblement pas envisagé ce type de question jusques alors, étant concentrés sur les enjeux de recherche, d'urbanité et sur le projet de campus-cluster/cluster-cité, ou bien, à l'inverse, sur le devenir des espaces ouverts.
- La réaction première et spontanée de plusieurs personnes consiste ainsi à dire que « le campus n'a pas besoin du reste ; il peut se déployer indépendamment du reste » ; symétriquement, pour d'autres, « la ZPNAF a sa logique propre ». Dans un second temps, en y réfléchissant plus avant, ces acteurs envisagent des apports réciproques, des contributions croisées, d'éventuelles passerelles, considérant qu'effectivement « ce serait bien pour tout le monde » ; ces possibles articulations demeurent cependant ponctuelles et sont sans portée décisive à l'échelle du plateau.
- Quatre ou cinq personnes vont plus loin, estimant qu'il s'agit précisément de faire « un campus au vert », « c'est précisément ce qui est dit dans la loi relative au Grand Paris », « c'est aussi dans cette perspective qu'a été définie la ZPNAF ». Pourtant, force est de constater que si quelques-uns estiment qu'avec l'idée de campus au vert, « la loi relative au Grand Paris a donné au plateau de Saclay un véritable destin », les personnes rencontrées, pour la plupart, n'y voient qu'une formule de circonstances, mais ne le vivent en aucun cas comme une ambition réelle et un projet activement poursuivi par les institutions à l'échelle du plateau.
- Deux ou trois personnes en déduisent que cette idée de campus au vert mérite qu'on s'y attarde, qu'on en fasse à proprement parler un projet – et non une résultante automatique de l'accolement de deux logiques distinctes. Ces personnes considèrent même que ce serait faire preuve d'une « cohérence de qualité » que de chercher à faire en sorte que le joyau ou le bijou (l'excellence d'un campus de recherche) soit en adéquation avec un « écrin agricole et naturel visant lui-même à l'excellence ». Présentée à plusieurs interlocuteurs, cette perspective suscite un vif intérêt : un élu déclare qu'il « conviendrait d'enfouir les lignes à haute tension » ; la perspective d'un projet agricole innovant, étendu à l'ensemble du plateau, motive fortement des agriculteurs, des responsables de l'agriculture scientifique, des institutions publiques.
- Une dizaine d'acteurs, très divers là encore, mais ayant en commun de considérer le plateau dans son ensemble (partie supérieure et vallées comprises), raisonne sur d'autres bases. Ces interlocuteurs se sont visiblement interrogés depuis un certain temps déjà sur les caractéristiques et le « sens du plateau de Saclay ». Ils observent tout d'abord que l'originalité du plateau réside dans le fait de réunir des richesses et des qualités aussi diverses que contradictoires (à première vue) : des vallées encaissées et une surface tabulaire relativement élevée ; du rural et de l'urbain ; des chercheurs et des ha-

L'originalité du plateau de Saclay réside dans le fait de réunir des richesses et des qualités aussi diverses que contradictoires.

bitants ; de la recherche et de l'enseignement supérieur de pointe et des activités agricoles encore bien vivaces ; une ville nouvelle et de grandes agglomérations à proximité immédiate, et des petites villes, voire des villages, en son sein ; des vestiges antiques et des bâtiments et équipements futuristes ; le passé le plus lointain et des promesses d'avenir certaines ; des enjeux liés à l'eau, à l'air, à la terre ; des acteurs publics couvrant toute la gamme des responsabilités, des groupes privés de renommée mondiale, un tissu associatif d'une grande densité... *Le voisinage* de ces différentes dimensions, à une échelle aussi réduite, signe la spécificité du plateau de Saclay : « il existe sans doute très peu de territoires qui regroupent des caractéristiques aussi diverses », qui « mette pareillement en tension des acteurs et des logiques aussi multiples ». Elle en fait à la fois *l'extrême modernité et l'originalité profonde*. De sorte que pour ces différents responsables et acteurs, « c'est l'articulation ou la mise en synergie de ces différentes richesses et qualités qui serait véritablement exceptionnelle ». Le projet des projets, ce qui ferait vraiment date et différence, serait de ne pas vivre cette multiplicité comme une insupportable complexité ou une effroyable cacophonie, mais d'en faire une force, une ambition d'harmonie à l'échelle d'un espace « à échelle humaine », en disposant de surcroît sur place de capacités de recherche et de suivi hors du commun. « Tous ces éléments en apparence contradictoires sont précisément des gages d'harmonie pour peu que nous réussissions à les combiner positivement » ; « c'est en décroissant, en développant des synergies entre tout cela que le plateau de Saclay sortira vraiment du lot, que sera créé quelque chose de vraiment unique en son genre ». Plusieurs personnes se refusent à mettre un mot sur cette vision, de peur de « simplifier trop les choses ». Passant outre cette prévention, quatre personnes envisagent le plateau (vallées incluses) comme un « laboratoire des territoires du futur » ou encore un « laboratoire du développement durable » : considérant que tous les territoires sont aujourd'hui confrontés à des questions analogues, même si le plateau de Saclay concentre tellement de dimensions et d'enjeux d'intérêt général qu'il porte cette complexité à un degré d'incandescence sans pareil... Se méfiant du

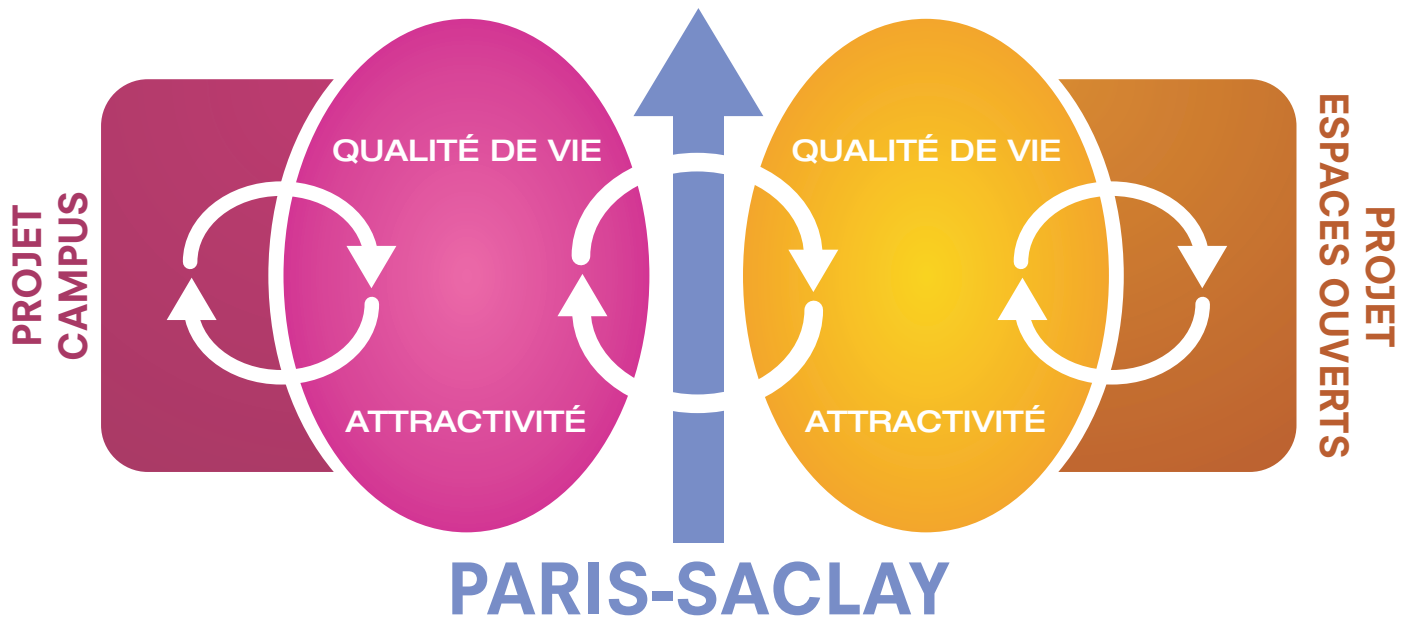
Le plateau fait figure de modèle à ciel ouvert afin de tester et mettre au point de nouvelles manières de vivre ensemble.

terme de « laboratoire », d'autres préfèrent celui de « modèle » : pour eux, le plateau fait figure de « modèle grandeur nature », ou encore « de modèle à ciel ouvert », afin de tester et mettre au point de nouvelles manières de « vivre ensemble », de faire « projet commun ».

en permettant à des publics et des communautés distincts de croiser leur compétences, leurs besoins et leurs aspirations ; le défi de l'articulation entre les différentes dimensions concrètes du plateau se double ainsi d'un défi social et sociétal, qui se pose là aussi de manière pressante dans pratiquement tous les territoires.

BILAN : un dessein commun paraît possible

Un territoire d'innovation et d'équilibre



À l'issue des entretiens réalisés, une réponse assez claire se fait jour quant à la question de savoir s'il existe une envie d'articuler davantage entre elles les deux grandes composantes ou polarités du plateau. À cet égard, deux motivations majeures se révèlent à l'écoute des acteurs :

1. Pour beaucoup, quand bien même ils n'y avaient pas spécialement réfléchi auparavant, cela apparaît comme potentiellement intéressant, voire hautement souhaitable, afin de corriger le sentiment de déséquilibre de projet et d'imaginaire qui existe aujourd'hui à l'échelle du plateau. La loi relative au Grand Paris reconnaissait l'importance des deux composantes ; le fait de les lier davantage entre elles en affirmant que leurs destins sont liés peut donner, de l'avis de plusieurs interlocuteurs, des garanties supplémentaires à chaque partie, et ainsi conforter les différents projets en réduisant les résistances. Cela peut permettre de penser différemment certains aménagements et certains projets, afin de réellement prendre en compte les deux grandes composantes du plateau et de veiller à leur bonne articulation.
2. Plus qu'une garantie d'équilibre dans la durée, cette perspective est la seule vraiment prometteuse, pour une dizaine de responsables, élus et acteurs-clés du plateau. À savoir la possibilité de construire un projet supérieur, une ambition à la fois plus générale, plus ouverte et plus élevée, consistant à considérer le plateau de Saclay au sens large et dans son ensemble (partie supérieure et vallées adjacentes comprises) comme ce qui pourrait être qualifié de *creuset* (melting pot) de l'innovation. L'innovation étant généralisée à l'ensemble des qualités et dimensions du plateau, et non restreinte aux seuls aspects technologiques. « L'innovation des innovations consistant à faire en sorte que les différentes richesses et dimensions du plateau se composent de manière harmonieuse ». Une perspective globale dans laquelle, assurément, de nombreux acteurs du plateau et de ses environs proches pourraient se retrouver et qui permettrait d'inscrire leurs différentes formes d'engagement dans *un dessein commun fédérateur*.

Une perspective susceptible de conférer au plateau de Saclay une fonction globale en Île-de-France. Une perspective capable de porter au loin la réputation et le rayonnement d'un secteur géographique que quelques-uns entrevoient déjà comme une singularité mondiale : ce triangle probablement unique en son genre, constitué par une grande clairière agricole garante d'un territoire vivant et équilibré, voisinant avec un ensemble d'établissements prestigieux de recherche et d'enseignement supérieur à proximité du cœur d'une métropole de rang mondial, symbolisée par la tour Eiffel qu'il est possible de voir depuis le plateau par temps dégagé, de jour comme de nuit (voir illustration page suivante). En somme, de quoi faire en sorte que Paris-Saclay ne soit pas qu'un label de compétitivité et le projet d'un groupe spécifique d'acteurs, mais reflète un véritable dessein commun, vécu très largement comme un formidable levier de changement et d'opportunité ; de quoi, aussi, remobiliser l'ensemble de l'histoire et des caractéristiques du plateau, afin de conférer à cet espace et aux agglomérations urbaines qui gravitent autour *une identité aussi forte qu'originale*.

Une perspective susceptible de conférer au plateau de Saclay une fonction globale en Île-de-France.

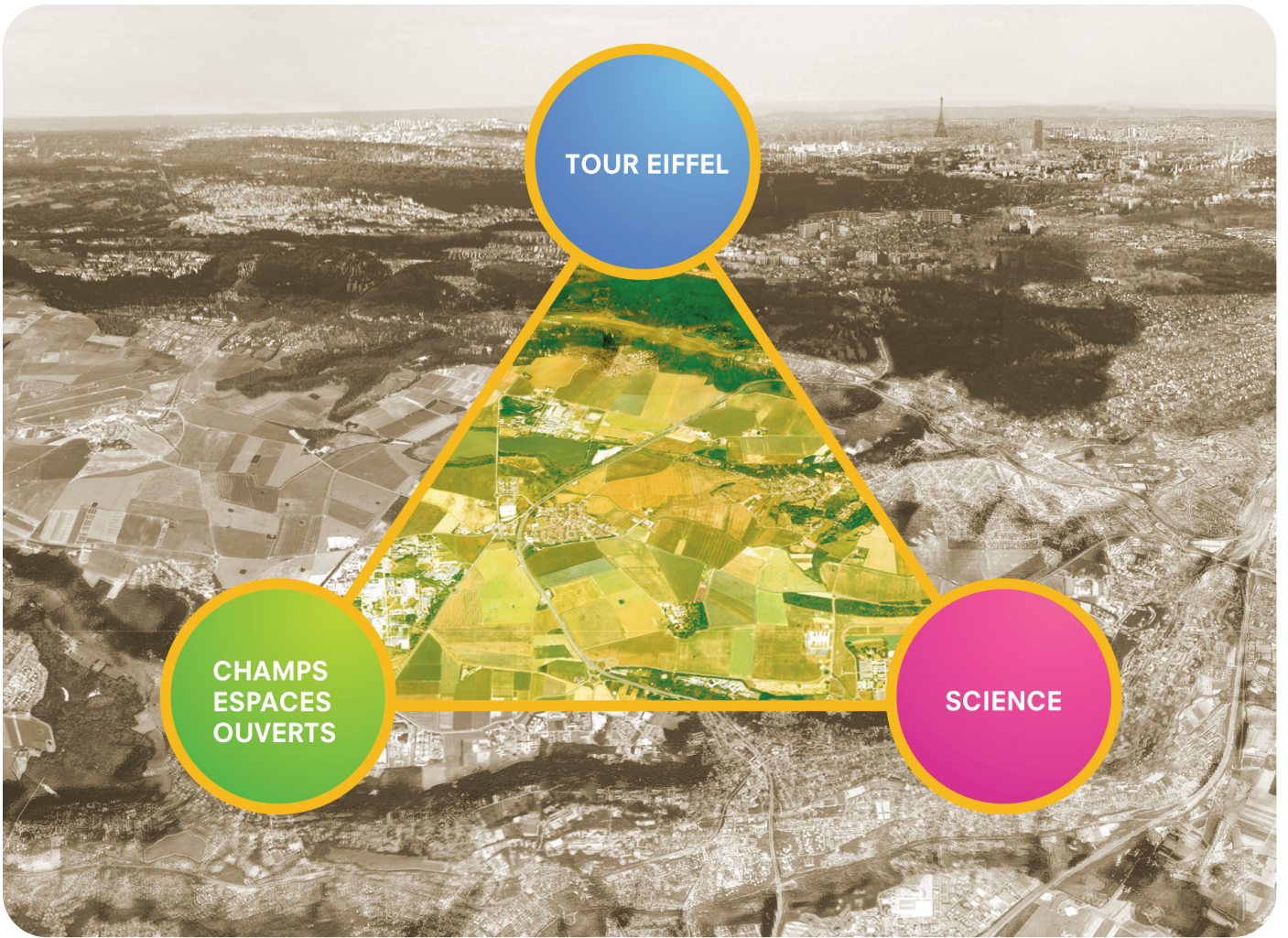
En définitive, cette question de l'articulation entre les deux grandes composantes ou polarités du plateau s'avère aussi délicate qu'essentielle.

Pour deux ou trois personnes, les logiques à l'œuvre à l'échelle du plateau de Saclay paraissent tellement antagonistes, qu'elles ne peuvent croire à une articulation positive entre les deux polarités du plateau, a fortiori à la possibilité de formuler un dessein commun.

Plus souvent, des acteurs et responsables n'accordent à cette question qu'une importance secondaire, considérant que l'essentiel est fait maintenant qu'un vaste espace ouvert et agricole est en passe d'être classé, cependant qu'un autre espace est dédié au projet de cluster.

En revanche, pour beaucoup d'interlocuteurs, élus, associatifs, agriculteurs et chercheurs, cette question s'avère primordiale. À leurs yeux, le compromis ou l'accord trouvé n'a pas pour autant valeur de vision d'ensemble. Or, dans le contexte sociopolitique très complexe, multi-institutionnels et multiacteurs du plateau de Saclay, il n'est pas certain qu'un tel accord soit suffisant pour que l'avenir se construise de manière positive et confiante. D'autant que beaucoup d'acteurs rencontrés raisonnent de plus en plus en termes d'effets de seuils, d'adaptation rapide en univers incertain et changeant, de processus dynamiques et d'interactions, notions et réalités qui se jouent des frontières étanches et que les schémas d'aménagement et les protections juridiques ne permettent d'appréhender que de manière incomplète.

Plus encore, une part significative des acteurs rencontrés estime que les caractéristiques du plateau de Saclay et des acteurs qu'il comprend autorisent un projet d'ensemble ou un dessein commun à l'échelle du plateau (vallées comprises), à la fois plus intégrateur et d'ambition supérieure à ce qui est actuellement proposé. Toutefois, les lieux et les conditions d'échanges constructifs font toujours défaut pour que cette ambition puisse véritablement être explorée. De même que font toujours défaut les modalités de facilitation et de gouvernance qui permettraient de révéler les marges de manœuvre qui existent à tous les niveaux ou presque selon nombre d'interlocuteurs.



DES PROJETS CONCRETS POUR RÉUSSIR LA TRANSFORMATION

SURMONTER LA COMPLEXITÉ PARALYSANTE

Il est un autre point d'importance que partagent ceux qui ont à cœur de révéler les potentialités du plateau. Qu'ils soient élus, agriculteurs, associatifs, responsables d'institutions publiques, d'établissements d'enseignement supérieur ou de recherche, nombre d'interlocuteurs soulignent combien il est difficile d'aboutir dans la réalisation des projets. Les multiples « rationalités techniques et administratives » se croisent et s'entrecroisent sur le plateau et font que toute prise de décision s'avère particulièrement ardue, car elle implique de nombreux acteurs et institutions, dont les logiques ne se concilient pas automatiquement. Pour plusieurs observateurs, l'affaire se complique encore par le fait que le plateau de Saclay est un lieu où s'affrontent depuis plusieurs décennies des « grands schémas » et des « grands projets » : en fait, des idées assez abstraites qui ne facilitent pas nécessairement l'échange et la compréhension mutuelle, quand elles n'enveniment pas les choses. De sorte que si beaucoup appellent de leurs vœux, comme nous l'avons vu précédemment, l'expression d'une vision d'ensemble, voire d'un dessein commun, à l'échelle du plateau, *cet objectif, bien que nécessaire, n'est pas suffisant non plus*. « Gare à l'excès d'intellect ! » ; « n'ayons pas la faiblesse de croire que tout sera réglé par une nouvelle grande idée » ; surtout, soulignent plusieurs personnes, « même en étant d'accord sur le principe d'ensemble ou la finalité générale, n'oublions pas que le diable se cache dans les détails ».

TRAVAILLER ENSEMBLE SUR DU CONCRET POUR LEVER LES OBSTACLES À L'INNOVATION

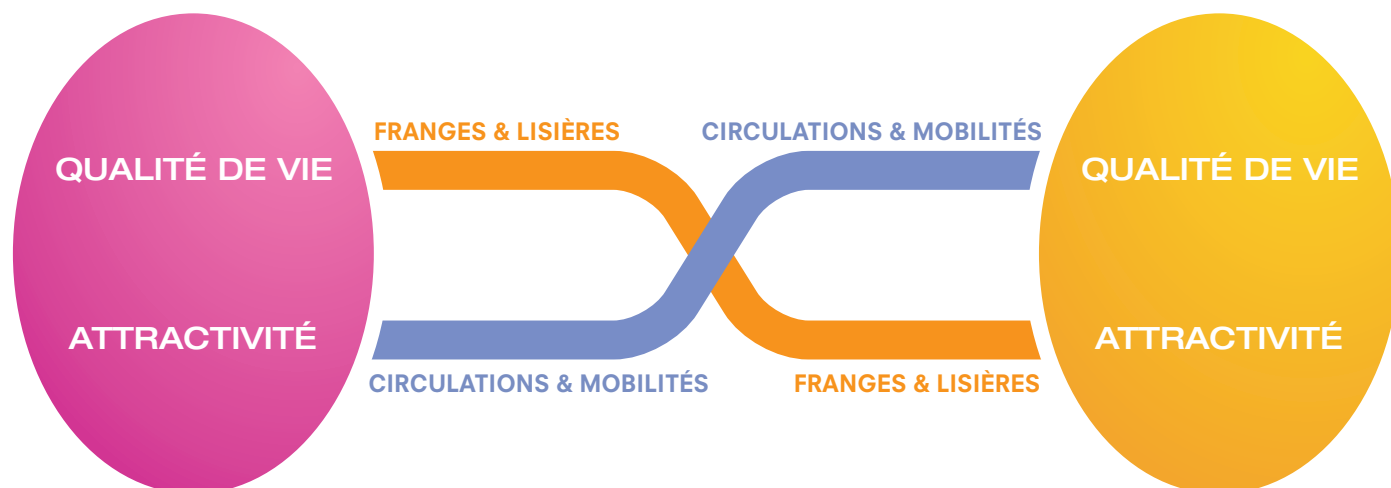
C'est pourquoi, les avis convergent largement pour recommander de travailler sur des projets concrets. Ceux-ci doivent tout d'abord permettre de sortir des « idées générales » pour se confronter à la réalité, parfois dure, des choses, et à la complexité des situations. Pour beaucoup, cela obligera à trouver des solutions raisonnables et réalistes aux problèmes qui ne manqueront pas de se poser si l'on veut que les projets aboutissent véritablement. Par-dessus tout, soulignent plusieurs responsables et élus, cela doit permettre de dépasser les positions de principe et les idées toutes faites ; plusieurs personnes sont ainsi convaincues que c'est le seul moyen pour que des acteurs qui, hier encore, s'affrontaient ou, ce qui n'est guère mieux, s'ignoraient, apprennent à travailler ensemble, se comprennent davantage dans leurs motivations respectives et gagnent en confiance réciproque. En outre, quelques personnes, dont un élu, ajoutent qu'il convient de « mettre en place un système d'évaluation de ces projets et au-delà de toutes les réalisations significatives sur le plateau, afin de pouvoir capitaliser sur les réussites et les erreurs, et ainsi progresser de manière constructive ». Avec, à la clé, *une capacité à faire projet commun* largement renouvelée, une capacité absolument indispensable pour faire face aux difficultés et aux enjeux qui ne manqueront pas de survenir un jour ou l'autre. Certains vont jusqu'à dire que les différentes transformations ou mutations souhaitables à l'échelle du plateau sont en réalité dépendantes de cette transformation relationnelle : « Il faut que les différents acteurs s'approprient mutuellement en apprenant à faire cause commune autour de projets concrets pour que la transformation physique du plateau puisse s'opérer » ; « c'est la transformation qui conditionne les autres transformations » ; « si nous voulons que les choses avancent, il faut absolument mettre de la convivialité dans le système », insistent des acteurs très différents. Dans cette optique, plusieurs idées de projets concrets sont formulées lors des entretiens, par les uns et les autres ; des échanges et des réflexions concertées s'avèrent cependant nécessaires, afin de définir les projets que les acteurs auront le plus envie d'approfondir et de porter ensemble.

DES ESPACES STRATÉGIQUES DE JONCTION/ARTICULATION, À CO-CONSTRUIRE

Nous avons dit plus haut combien la question des transports et des mobilités était considérée, de manière quasi-unanime, comme un problème majeur du plateau, et plus encore comme une problématique susceptible de conditionner l'avenir du plateau dans son ensemble. Un sujet qui intéresse au premier chef les acteurs fortement engagés dans le projet de campus-cluster ; un sujet qui préoccupe tout autant les acteurs préoccupés par le devenir des espaces ouverts et de l'agriculture. En somme, les questions de desserte, de transport et de mobilité s'avèrent structurantes pour chacune des deux grandes composantes ou polarités du plateau. Ainsi, pour plusieurs responsables et acteurs, il ne fait pas de doute qu'*au travers du réseau de circulation et de transport, c'est la qualité de l'articulation ou de la jonction entre les deux grandes polarités du plateau qui est en jeu*. Si la réponse trouvée à la question des transports et des mobilités privilégie trop ostensiblement une polarité au détriment de l'autre, l'équilibre risque d'être rompu. Pour le dire autrement, de manière plus constructive, rechercher des solutions concrètes à cette question des circulations et des mobilités - en la posant de manière large et ouverte, sans la limiter a priori au choix d'un mode ou d'un tracé de transport capacitaire - constitue un excellent moyen de concilier effectivement les préoccupations et les besoins des différents porteurs d'enjeux. Cette thématique étant hautement symbolique, plus la réponse apportée s'appuiera sur un réel travail de co-construction entre acteurs, plus elle enverra un signal positif et fort attestant la volonté des institutions de prendre en compte et d'articuler positivement les différentes richesses et composantes du plateau.

Au travers du réseau de circulation et de transport, c'est la qualité de l'articulation entre les grandes polarités du plateau qui est en jeu.

Des espaces stratégiques de jonction/articulation



Outre le réseau de circulations et de transport, il existe un autre réseau susceptible de remplir cette fonction de tissu conjonctif, d'échangeur ou de passerelle entre les deux grandes polarités du plateau (espaces ouverts et agriculture d'un côté, campus-cluster de l'autre ; voir schéma ci-dessus). Seuls quelques responsables, directement impliqués dans la conception du projet campus le remarquent pour ce qu'il pourrait être. Cet autre réseau correspond au « système de parcs », que d'aucuns préfèrent nommer « franges et lisières », inscrit dans le périmètre du Parc-campus : un ensemble interconnecté de petits espaces ouverts, dont la vocation n'est pas encore totalement arrêtée, qui pourrait très bien célébrer la rencontre féconde ou le mariage heureux entre les deux grandes polarités du plateau. Représentant une surface non négligeable, ces espaces pourraient être dédiés à divers projets évolutifs : jardins partagés ; recherche agronomique participative ; agroécologie d'hyperproximité ; projets éducatifs ; prairies à forte biodiversité ; vergers conservatoires ; élevage d'animaux ; expérimentations à l'air libre... Ici aussi, il ne fait pas de doute que plus ce réseau sera le fruit d'une co-construction entre porteurs d'enjeux, plus il sera garant d'une *recherche active* d'équilibre et de composition harmonieuse entre les deux grandes polarités du plateau.



POINT D'ÉTAPE

Quelques phrases de bilan selon l'équipe d'audit.

IL NE FAUT PAS "RATER" LE PLATEAU DE SACLAY

Unique en son genre et hautement symbolique : telle est la conviction de tous ceux qui s'intéressent au plateau, et ils sont assurément nombreux. D'où le risque majeur, ressenti pratiquement par tous, d'une banalisation de cet *îlot insolite*, si proche du centre de la capitale. D'où aussi, le besoin largement reconnu d'un projet exceptionnel, seul à même d'offrir une résistance durable à l'urbanisation médiocre. D'où encore, la nécessité désormais perçue par une majorité d'acteurs et de responsables du plateau de trouver la *bonne manière* de concilier des logiques et des forces, à première vue contraires, comme condition d'un développement harmonieux. Motivation et détermination sont là : des retombées positives et significatives sont attendues, à plusieurs titres et à différentes échelles, pour le secteur du plateau, la région francilienne et au-delà.

PASSER DU COMPROMIS À LA COMPOSITION

Le compromis, gagné de haute lutte, a porté ses fruits. Pour beaucoup, il était nécessaire afin de quitter la longue période d'indétermination qui privait de toute perspective. La reconnaissance officielle des deux grandes composantes ou polarités du plateau clarifie le débat.

Une difficulté demeure cependant. Qu'à l'échelle du plateau, deux approches aussi disjointes et non reliées se développent pose problème à de nombreux interlocuteurs. Cette juxtaposition ne répond que partiellement au besoin ressenti d'une véritable vision d'ensemble. Aussi, la recherche d'une meilleure articulation entre les aspects de recherche et d'urbanité et ceux relatifs aux espaces ouverts et agricoles s'impose-t-elle aux yeux de beaucoup. Plus encore, affirment une dizaine d'acteurs : c'est en composant activement entre elles les multiples facettes et richesses du plateau que nous ferons vraiment œuvre d'originalité. Voici l'*innovation des innovations*, celle qui assurera au plateau dans son ensemble et à ses différents porteurs de projets, renom, prestige et forte identité.

POUR QUE SE CONCRÉTISE L'ORIGINALITÉ

La recherche d'un *dessein commun* à l'échelle du plateau peut donner un sens et une portée considérablement accrus à de nombreuses initiatives publiques, privées et associatives.

Encore faut-il que les acteurs soucieux du devenir des espaces ouverts et de l'agriculture soient réellement soutenus et encouragés à faire advenir le *milieu de vie augmenté* qui les stimule et les inspire ; que des réponses appropriées soient également apportées à leurs préoccupations de court, moyen et long termes concernant le processus urbanistique projeté et ses possibles effets.

Encore faut-il qu'un accompagnement spécifique soit réservé aux projets concrets qui permettront de réduire les distances entre acteurs et de donner corps à l'idée de synergies entre composantes du plateau, de prime abord éloignées les unes des autres.

Encore faut-il que des *lieux de rencontre, d'échange et de co-construction*, réellement ouverts, permettent aux différents acteurs concernés par le plateau de rêver et de bâtir ensemble.



Association Terre & Cité

Villa Sainte-Christine
Place Charles de Gaulle
91370 Verrières-le-Buisson

Email: contact@terreetcite.org

Téléphone: +33 (0)1 60 11 33 93